

Fig. 17. La graine privée de ses deux tégumens (amande), pour montrer à droite et à gauche de l'embryon les deux paquets de périsperme.

Fig. 18. L'embryon isolé.

MONOGRAPHIE *du genre* Diaperis ;

PAR FR. DE LAPORTE , membre de plusieurs Sociétés savantes ,

ET AUG. BRULLÉ , de la Commission scientifique de Morée.

(Lu à la Société d'Histoire nature le de Paris , en décembre 1828.)

LE genre *Diaperis* fait partie , comme on le sait , de l'ordre des Coléoptères et de la famille des *Hétéromérés*. On sait aussi combien l'étude de cette famille devient de jour en jour compliquée et embarrassante sous le rapport des déterminations génériques : pour arriver à ces déterminations avec un peu d'exactitude , il est indispensable d'étudier les différentes espèces qui la composent , et d'en tirer , par la comparaison de leurs différens caractères , des résultats qui permettent d'asseoir un peu solidement les bases des divisions à établir. D'un autre côté , l'étude générale d'une famille qui s'augmente sans cesse , offrant des difficultés qui réclament des yeux plus exercés et plus habiles , nous avons borné nos faibles travaux à des recherches sur quelques genres d'*Hétéromérés* de la division des *Taxicornes* de M. Latreille , et nous donnons ici le résultat de l'étude que nous avons faite du genre *Diaperis* des auteurs.

Ce genre est pauvre en espèces dans les ouvrages

d'Entomologie publiés jusqu'à ce jour, bien qu'il soit réellement très-nombreux ; mais les espèces sont encore presque toutes inédites et répandues dans les différentes collections , où on les rapproche toutes sous le nom générique de *Diaperis*. Ce rapprochement n'est rien moins que satisfaisant ; il a causé la réunion d'espèces dont les caractères sont souvent très-opposés , et rendent ce genre d'une étude de plus en plus difficile. Les auteurs avaient disséminé les espèces décrites dans différens genres , ou avaient fait entrer dans celui-ci , dont les caractères ont été mal appréciés , des espèces que nous sommes forcés d'en exclure. Il était donc nécessaire de déterminer la valeur des caractères qu'offre cette série d'espèces différentes , et d'établir des coupes qui puissent les recevoir : or, comment arriver à ce but sans examiner une à une toutes les espèces, et celles encore plus nombreuses qui sont restées inédites jusqu'à ce jour ?

Tel est le sujet de notre *Essai sur le genre Diaperis* ; la connaissance des espèces nous a portés à diviser ce genre en un certain nombre de coupes , lesquelles , réunies à celles qui naîtront de nos recherches sur les genres voisins , nous mettront à même de poser des caractères de genre et peut-être de famille un peu satisfaisans. Mais avant de donner le plan de nos divisions , nous allons présenter un aperçu des changemens qu'a éprouvés jusqu'à ce jour le genre *Diaperis*.

L'insecte qui lui a servi de type faisait partie des *Chrysomela* de Linné, et des *Tenebrio* de De Géer, sous le nom spécifique de *Boleti* , de la plante où il vit à l'état de larve. Geoffroy, dans son *Histoire abrégée*

des *Insectes*, en forma le genre *Diaperis*, à cause de ses antennes perfoliées, qui l'éloignaient de tous les insectes à lui connus, ayant 4 articles aux tarses postérieurs. Fourcroy, dans son *Entomologia Parisiensis*, désigna cette espèce sous le nom de *fasciata*, qu'il emprunta à Scopoli; mais ce dernier auteur en avait fait une *Coccinella*, et Udam un *Dermestes*.

Fabricius adopta le genre *Diaperis*, et l'augmenta de deux espèces; l'une, d'Amérique, fut d'abord décrite sous le nom d'*hydactina*, qu'il changea depuis en celui d'*hydni*; et la seconde, qui se trouve en Europe, est la *violacea*. Cette dernière espèce a été placée dans un autre genre par Rossi et Marsham. Le premier en fit sa *Chrysomela dytiscoïdes*, et le second sa *Chrysomela ahenea*. Fourcroy, déjà cité, connut aussi cette espèce, et lui conserva le nom spécifique que lui avait donné Fabricius. Olivier ne fait pas mention de cette espèce, mais il enrichit ce genre de quatre autres, qui sont : Les *Diaperis cornigera*, *D. bicornis*, *D. bituberculata* (1) et *D. horrida* (2).

M. Walkenaer, dans sa *Faune parisienne*, place dans le genre *Diaperis* le *Scaphidium bicolor*, Fab., sous le nom de *Diap. ænea*, et M. Gyllenhal, dans son excellente *Faune suédoise*, conserve cette dernière espèce, et y joint l'*Ips hæmorrhoidalis* de Fabricius, dont Rossi

(1) Ces espèces auraient été des *Ips* pour Fabricius.

(2) Nous avons d'abord considéré ce singulier insecte comme devant former un genre particulier, que nous avons nommé *Amorphus*; mais un examen plus approfondi nous a convaincus qu'il devait rentrer dans le genre *Eledona* de M. Latreille.

avait fait un *Tenebrio*, sous le nom de *cornifrons*, et Kugellan un *Hypophlæus*.

Il résulte de cet examen que Fabricius avait senti que ces espèces différaient essentiellement entre elles, puisqu'il les avait disséminées dans ses genres *Diaperis*, *Ips*, *Mycetophagus* et *Scaphidium*.

M. Latreille, dans son *Genera Insectorum*, réunit au genre *Diaperis* plusieurs espèces que Fabricius avait séparées : son exemple a été suivi par M. le comte Dejean, qui, en publiant le catalogue de sa collection, a placé dans ce genre plusieurs espèces qu'une observation plus sérieuse ne permet pas de rapprocher sous le même nom générique.

Cet exposé fait voir combien ce genre avait subi de modifications jusqu'à ce que les entomologistes modernes l'augmentassent d'une partie des *Ips* et des *Mycetophagus* de Fabricius ; augmentation qui porte à confondre plusieurs caractères différens que l'étude des espèces nous a fait connaître, et qui feront les bases de nos différentes coupes.

Des caractères assignés au groupe des Diapères, et de sa division en plusieurs genres.

Le seul vrai caractère du genre *Diaperis* est celui que lui assigne Geoffroy, d'avoir les antennes perfoliées ; mais ce caractère trop vague permet d'y placer plusieurs insectes connus depuis Geoffroy, et qui tous ont les antennes plus ou moins perfoliées. Cependant la plupart de ces insectes s'en éloignent par d'autres points de leur organisation : les uns ont le dernier

article de leurs palpes maxillaires filiforme , les autres l'ont élargi et tronqué ou sécuriforme. Un caractère commun est d'avoir l'extrémité des mandibules bidentée ; le labre dans tous est très-petit et transversal ; les cuisses sont élargies d'une manière sensible , les tibias simples et mutiques , les tarses composés d'articles égaux entre eux , non dilatés et un peu velus. Nous avons cependant observé une modification à ce dernier caractère dans un insecte qui forme notre genre *Hemicera* , où les tarses deviennent un peu élargis et comme spongieux.

La considération des palpes nous a d'abord fait partager en deux parties le groupe des Diapères ; et dans la première partie sont placés les insectes à dernier article des palpes maxillaires filiforme , dont nous avons fait les vrais Diapères , parce que l'espèce nommée *Diap. boleti* se trouve de ce nombre. Ayant ainsi isolé quelques espèces , la forme des antennes nous a amenés à former deux coupes dans ce premier groupe , et ces deux coupes forment pour nous deux genres : l'un portera le nom de *Diaperis* , et aura pour type l'espèce de Geoffroy ; l'autre constitue notre genre *Oplocephala* , dont les mâles ont la tête armée de cornes. Ce sont des *Ips* pour Fabricius. La forme de ces cornes varie , et nous avons partagé ce genre en deux sections : nous avons conservé aux espèces dont les cornes sont longues et grêles le nom de *Neomida* de M. Ziegler ; les autres , qui sont nos vrais *Oplocephala* , n'ont la tête surmontée que de forts tubercules.

Notre seconde portion des Diapères , considérée en général , renferme les espèces qui ont le dernier article

des palpes maxillaires triangulaire ou en forme de hache. Nous avons obtenu par ce moyen une réunion d'espèces que les antennes et les tarse nous ont fait répartir dans deux groupes différens. L'un d'eux, qui est fort nombreux, comprend toutes les espèces de ce genre que Fabricius avait laissées parmi les *Mycetophagus*; leur corps est élargi et presque toujours aplati. Il se divise en deux genres, *Platydema*, Nob., dont les antennes sont composées d'articles généralement élargis et grossissant de la base à l'extrémité; *Ceropria*, Nob., à antennes élargies d'un seul côté, ce qui les fait paraître en scie : elles grossissent également de la base à l'extrémité, et sont plus longues que dans le genre *Platydema*. Les espèces qui le composent ont été retirées du genre *Helops*, l'une entr'autres par M. le comte Dejean. Dans son catalogue, c'est l'*Helops chalybeatus*; les autres nous ont semblé devoir se joindre à la précédente. Notre deuxième groupe se distingue par ses tarse élargis et comme spongieux, ce qui ne se trouve dans aucun des genres précédens, et par ses antennes, dont la première moitié est simple, et la dernière élargie. Nous avons formé trois genres dans ce groupe, qui s'éloigne un peu, par sa forme, des groupes précédens; le genre *Hemicera*, Nob., dont le corps est plus allongé et un peu bombé, a les six derniers articles des antennes élargis; le genre *Tetraphyllus*, Nob., n'a que les quatre derniers présentant ce caractère; sa forme est hémisphérique; le genre *Phymatisma*, Nob., a le même nombre d'articles dilatés aux antennes, mais il s'éloigne du précédent par son corps allongé et tuberculeux.

Telles sont les coupes que nous ont indiquées les différens caractères des Diapères que nous avons pu examiner ; nous espérons que cet examen sera de quelque utilité pour la science , surtout lorsque nous aurons publié les recherches que nous avons commencées sur les genres voisins : il ne ressort pas jusqu'ici de caractères assez frappans pour statuer si tous nos groupes formeront une famille isolée ; les caractères qui leur sont communs consistent dans les antennes dilatées plus ou moins , comme on vient de le voir , les cuisses non renflées d'une manière sensible , les tibias simples et mutiques. D'ailleurs les genres *Tetratoma* , Fab. et *Pentaphyllus* , Meg. , doivent certainement en faire partie ; mais nous ne nous en occupons pas ici , notre but ayant été de faire connaître les espèces qui étaient toutes confondues sous le nom de Diapères.

Nous faisons suivre cette Notice des descriptions de toutes les espèces de Diapères que nous avons été forcés d'examiner , et que nous avons rencontrées dans les différentes collections de Paris. Nous saisisons cette occasion pour exprimer ici notre reconnaissance à tous les entomologistes qui non-seulement nous ont permis de décrire les espèces de leurs collections , mais qui ont même bien voulu nous aider de leurs conseils , MM. le comte Dejean , Desmarest , Serville , Chevrolat , Dupont , Gory , etc.

N. B. Nous avons conservé les noms d'espèces donnés par les personnes dans la collection desquelles nous les avons vues ; quant aux autres , nous nous sommes cru en droit de les nommer comme espèces inédites.

TABLEAU des Genres qui font le sujet de ce travail.

Caractère général. Antennes dilatées dans une plus ou moins grande partie de leur longueur.

A. Dernier article des palpes maxillaires filiforme ou subovalaire.

a. Antennes composées d'articles lenticulaires, le premier allongé, les deux suivans fort courts, le dernier arrondi.

G. DIAPERIS.

b. Antennes à articles perfoliés, un peu coniques, le premier court et gros, les trois suivans très-petits.

* Tête des mâles surmontée de deux cornes.

G. OPLOCEPHAIA, Nob. (1).

B. Dernier article des palpes maxillaires élargi, tronqué en forme de hache.

a. Tarses simples. Antennes grossissant de la base à l'extrémité; les premiers articles plus allongés.

α. Articles des antennes élargis également des deux côtés.

G. PLATYDEMA, Nob.

β. Antennes élargies seulement au côté interne, ou en scie.

G. CEROPRIA, Nob.

b. Tarses élargis. Antennes dilatées seulement dans leur dernière moitié.

α. Les six derniers articles des antennes dilatés. Corps allongé.

G. HEMICERA, Nob.

β. Les quatre derniers articles des antennes dilatés. Corps hémisphérique.

G. TETRAPHYLLUS, Nob.

γ. Les quatre derniers articles des antennes dilatés. Corps allongé et tuberculeux.

G. PHYMATISOMA, Nob.

(1) Le genre *Neomida*, Ziegl., connu seulement par le Catalogue de Dahl, et sans description aucune, paraît se rapporter à notre genre *Oplocephala*.

GENRE DIAPERIS (1).

ANTENNÆ *ad apicem usquè sensim crescentes , articulo primo longiore , sequentibus 2 brevissimis , subglobosis , cæteris dilatatis , lenticularibus , approximatis , ultimo orbiculato.*

CORPUS *convexum , subrotundum , nitidum.*

Les antennes sont fortes, assez courtes, n'atteignant pas l'extrémité du corselet; le premier article est le plus long; les deux suivans sont courts et grêles comme le premier, de forme globuleuse; le quatrième s'élargit, et les suivans vont en grossissant jusqu'à l'extrémité; le dernier est arrondi. La tête est large, ovale transversalement, sans cornes ni tubercules. Le corselet est plus large que long, arrondi aux angles de devant, un peu élargi latéralement vers la partie postérieure, et assez fortement sinué en arrière; l'écusson est petit, triangulaire. Les élytres sont bombées, bordées, ovalaires, à peu près de la largeur du corselet à la base, et striées. Les pattes assez courtes, simples; les tarses un peu velus. Les espèces connues ont des couleurs luisantes.

Les diapères ont l'habitude de percer les bolets et les champignons ligneux dans lesquels ils déposent leurs œufs; on ne les y rencontre qu'à l'état de larve. Quand on trouve de ces champignons habités par des larves, il faut les garder jusqu'à ce que la métamorphose de ces insectes soit opérée; c'est le moyen de s'en procu-

(1) Etym. διατρίψω, percer d'outre en outre.

rer un grand nombre. L'insecte parfait habite sous les écorces et dans les troncs vermoulus.

1. DIAPERIS BOLETI.

Diaperis subglobosa, nitida, tenuissimè punctata, nigra; ore antennisque fuscis, antennarum basi ferrugined; elytris striatis, testaceis, fasciâ baseos apicisque nigris; pedibus nigricantibus.

Longueur, 3 lignes. Largeur, 2 lign.

Fab., *Syst. Eleuth.*, II, 585, 1.

Ibid., *Ent. Syst.*, ed. 2, pars II, 516, 1.

Oliv. *Coléopt.* III, 55, pag. 4, n° 1, Pl. 1, fig. 1.

Payk., *Faun. suec.*, III, 357, 1.

Walk., *Faun. par.*, I, 266, 1.

Gyllenh., *Faun. suec.*, I, pars II, 550, 1.

Latr., *Hist. nat. Crust. et Ins.*, X, 307, Pl. 89, f. 2.

Shaw, *General Zoologie*, t. VII, part. 1, p. 59, Pl. 18.

Duméril, *Dict. Sc. nat.*, t. XIII, 166, 1.

Diaperis, Geoff., *Ins.*, I, 337, 1, Pl. 6, fig. 3.

Schœpf., *Elem. Ins.*, tab. 58.

Ibid., *Icon.*, tab. 77, fig. 6.

Sulz., *Hist. Ins.*, tab. 3, fig. 9.

Diaperis fasciata, Fourcr., *Ent.*, pars 1, 153, 2.

Chrysomela Boleti, Linn., *Syst. nat.*, II, 591, 36.

Ibid., *Faun. suec.*, 527.

Fabr., *Ent. Syst.*, ed. 1, 97, 18.

Ibid., *Spec. Ins.*, I, 220, 25.

Ibid., *Mant. Ins.*, I, 69, 34.

Schrank, *Enum. Ins. austr.*, 134?

Ross., *Faun. Etrusc.*, I, p. 78, n° 198.

Tenebrio Boleti, De Géer, *Ins.*, V, 49, 9, Pl. 3, f. 3, 4.

Coccinella fasciata, Scop., *Ent. Carn.*, 147.

Dermestes fasciatus, Udn.

La tête, marquée d'un petit sillon transversal et arqué au devant des yeux, présente plusieurs élévations ou inégalités; sa couleur est

noire, les parties de la bouche brunâtres. Les antennes sont de cette dernière couleur, à l'exception de leurs trois premiers articles qui sont rougeâtres dans quelques individus. Le corselet est très-finement ponctué, ainsi que la tête; il est transversal, légèrement échancré à sa partie antérieure, arrondi latéralement, bisinué en arrière et rebordé. Il est entièrement noir et luisant. L'écusson est d'un brun noirâtre. Les élytres sont bombées, bordées, et ont l'angle de la base assez saillant; leur surface est entièrement et finement ponctuée, et couverte, en outre, de stries longitudinales très-régulières formées par des points enfoncés plus gros. Le fond de leur couleur est un jaune rougeâtre sur lequel se remarquent deux larges bandes noires et transversales, dont l'une est située à la base et l'autre vers l'extrémité; cette dernière, très-étroite vers le bord des élytres, s'élargit considérablement près de la suture, mais elle n'est point terminale. Ces deux bandes sont ondées sur leurs bords; dans quelques individus, elles sont très-étroites et laissent voir plus de jaune que de noir; dans d'autres, c'est le contraire: quelques-uns ont les élytres entièrement pâles, et même les bandes; ces derniers sont sans doute nouvellement transformés. Il y a encore une particularité remarquable quant aux points qui forment les stries, c'est que dans quelques-uns ces points sont larges et noirs, au lieu qu'ils sont jaunes dans les autres. Dans tous, à partir de la première bande, la suture est noire. Le dessous du corps est noirâtre et ponctué; les pattes sont tantôt noires et tantôt brunes, et les cuisses antérieures presque entièrement rougeâtres.

Cette espèce vit à l'état parfait sous les écorces des arbres pourris, principalement des chênes.

On la trouve dans presque toute l'Europe, excepté peut-être en Espagne et en Grèce. Sa larve est quelquefois très-abondante dans les bolets des environs de Paris.

On connaît depuis long-temps la larve de cette espèce; il serait donc inutile de la décrire de nouveau.

2. DIAPERIS HYDNI.

D. subglobosa, nitida, tenuissimè punctata, nigra; capite anticè bituberculato, subtùs ferrugineo; thoracis

marginè anteriori bituberculato; elytris striatis, sanguineis, suturâ maculisque nigris.

Long., $3\frac{1}{3}$ lig. Larg., $2\frac{1}{4}$ lign.

Fabr., *Syst. Eleuth.*, II, 585, 2.

D. hydactina, Ibid., *Ent. Syst.*, Suppl., 178, 1.

D. maculata, Oliv., *Coléopt.*, III, 55, pag. 5, n° 2. Pl. 1, fig. 2.

Cette jolie espèce a la tête presque arrondie, surmontée en avant de deux petits tubercules rapprochés; sa surface est ponctuée et sa couleur noire en dessus, rouge en dessous et même, dans quelques individus, la partie postérieure est de cette dernière nuance; les parties de la bouche et les antennes sont noires. Le corselet est semblable à celui de la *Diaperis Boleti*; mais il présente dans quelques individus, qui sont probablement les mâles, deux dentelures assez marquées au milieu de sa partie antérieure; il est finement ponctué et noir. L'écusson est un peu plus clair et noirâtre. Les élytres, dont l'angle de la base est assez saillant, sont entièrement ponctuées comme le corselet et couvertes de stries longitudinales et régulières formées par des points enfoncés. Leur couleur générale est rouge, mais la suture est noire dans toute sa longueur; un peu au-dessous de l'angle de la base se trouve un point noir et allongé qui, dans quelques individus, devient une large tache, et ces mêmes individus présentent de plus sur la suture une autre tache noire commune aux deux élytres; un autre point, plus gros et arrondi, se remarque entre la tache ou le point basilaire d'une part, et la suture de l'autre, et au-dessous, une bande transversale qui se prolonge sur le bord externe presque jusqu'à l'extrémité, et se termine subitement en formant un angle interne, tandis que de l'autre côté il se réunit à la suture; toutes ces taches et bandes sont noires. Le dessous du corps est ponctué de noirâtre, ainsi que les pattes; quelques anneaux de l'abdomen sont légèrement bordés de rougeâtre en dehors.

Cette espèce se trouve à la Caroline et aux États-Unis dans le *Boletus lucidus*. Elle répand, quand on la prend, une odeur de fumée.

3. D. BIPUSTULATA.

Pl. 10, fig. 1.

D. subglobosa, nitida, vagè punctata, nigra; antennis tarsisque fuscescentibus; elytris striatis, apice subsinuatis, singulorum baseos fasciâ, et apicis puncto aurantiis.

Long., 3 lig. Larg., 2 lig.

Diaperis bipustulata, Dej., Cat., 68.

La tête, à peu près arrondie, présente vers le milieu de son bord antérieur une petite élévation de forme presque carrée; sa surface est fortement ponctuée et sa couleur entièrement noire, mais les antennes sont d'un brun noirâtre. Le corselet est transversal, légèrement échancré à sa partie antérieure, arrondi sur les côtés, bisinué postérieurement et bordé; son bord antérieur est un peu avancé au milieu; il est marqué en dessus d'une petite ligne médiane de chaque côté de laquelle se remarque une légère impression placée un peu en arrière; il est de plus parsemé de points enfoncés et entièrement d'un noir luisant. L'écusson, petit et triangulaire, offre la même couleur. Les élytres sont bombées, bordées, légèrement sinuées vers l'extrémité et ont l'angle huméral assez saillant; elles présentent un assez grand nombre de stries longitudinales formées de points assez écartés les uns des autres; les intervalles de ces stries sont très-finement ponctués; leur couleur est noire, avec une bande orangée, dentelée sur les bords, située à la base des deux élytres et transversalement; cette bande ne s'étend pas tout-à-fait jusqu'à la suture; vers l'extrémité et sur chaque élytre se trouve une autre tache de même couleur, mais très-petite et arrondie. Le corps en dessous est ponctué et noir, ainsi que les pattes; les tarses seuls sont un peu bruns.

Cette belle espèce se trouve en Espagne, aux environs de Mançilla, d'où elle a été rapportée par M. le comte Dejean.

GENRE OPLOCEPHALA , Nob. (1).

ANTENNÆ *sensim crassiores ; articulo primo brevi , incrassato ; sequentibus tribus brevibus , tenuibus ; cæteris dilatatis aut perfoliatis , subconicis ; ultimo orbiculato.*

CAPUT *in maribus cornibus aut tuberculis instructum.*

CORPUS *elevatum , elongatum , apice rotundatum , nitidum.*

Les antennes sont assez fortes , de la même longueur que dans les genres précédens ; elles vont de même en grossissant jusqu'à l'extrémité ; le premier article est court et gros , les trois suivans grêles , et tous les autres perfoliés et d'une forme légèrement conique ; le dernier est arrondi. La tête est large , ordinairement arrondie , surmontée , dans les mâles , de deux petites cornes longues et grêles , ou de deux tubercules. Le corselet est transversal , échancré en avant , arrondi sur les côtés , bordé en tout ou en partie , légèrement bisinué en arrière. L'écusson est triangulaire , mais arrondi postérieurement. Les élytres sont un peu élevées , allongées , bordées , arrondies à l'extrémité , à peu près aussi larges que le corselet , et présentent des stries longitudinales assez nombreuses , formées de points enfoncés quelquefois assez profonds. Les pattes sont de longueur médiocre , simples , et les tarses non spongieux , mais un peu velus.

(1) Etym. ὄπλον , arme , κεφαλή , tête.

α. Cornes de la tête des mâles longues et grêles.

* Cornes droites.

I. OPLOCEPHALA HÆMORRHOIDALIS.

O. elongata, punctata, nitida, rubra; elytris striatis, nigris, singulorum basi macula ferruginea.

Long., 2 $\frac{2}{3}$ lig. Larg., 1 $\frac{1}{4}$ lig.

Diaperis hæmorrhoidalis, Dej., *Cat.*, p. 68.

Payk., *Faun. Suec.*, III, 360, 4.

Panz., *Faun. Germ.*, 13, f. 16.

Gyllenb., *Faun. Suec.*, I, pars. 11, 553, 4.

Ips hæmorrhoidalis, Fabr., *Syst. Eleuth.*, II, 580, 18.

Ibid., *Ent. Syst.*, II, 513, 2.

Rhen., *Schneid. Magaz.*, II, 235, 2.

Hypophlæus hæmorrhoidalis, Kugell. *Schneid. Magaz.*, IV, 494, 3.

Tenebrio cornifrons, Ross., *Mant.*, I, 92, 208.

Neomida hæmorrhoidalis, Ziegl. Dahl., *Catal.*

Cette jolie espèce a la tête à peu près arrondie, entièrement ponctuée et marquée, à sa partie antérieure, d'un petit sillon presque en croissant, outre un large enfoncement en arrière; sa couleur est rouge, parsemée de quelques petites taches noires en avant; les antennes sont rouges aussi et un peu velues. Le corselet est transversal, tronqué en avant et un peu avancé à son milieu, arrondi latéralement, bisinué en arrière, bordé, entièrement ponctué et rouge. L'écusson est assez petit, de forme à peu près triangulaire. Les élytres peu bombées, allongées et bordées, ont l'angle huméral assez saillant et sont couvertes de stries longitudinales formées par des points enfoncés assez serrés; la plupart de ces stries ne vont pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité, et l'intervalle qui existe entre elles est parsemé de points; la couleur générale des élytres est noire, mais la base de chacune offre une large tache rougeâtre. Le dessous du corps est ponctué et rouge; les pattes sont de la même couleur.

M. Gyllenhal cite une variété de cette espèce qui est entièrement d'un roux jaunâtre.

On trouve cet insecte dans la Styrie, la Croatie alpine, la Suisse et la Suède; il vit dans les champignons qui croissent au pied des arbres.

2. O. VIRIDIPENNIS.

O. elongata, nitida, vagè punctata; capite nigro, anticè bidentato, in mare posticè bicornuto; ore, antennarum basi, corniumque apice ferrugineis; antennis pectoreque fuscescentibus, abdomine nigricante; thorace, scutello, pedibusque rubris; elytris striatis, viridi micantibus.

Long. , 1 $\frac{2}{3}$ lig. Larg. , $\frac{3}{4}$ lig.

Diaperis viridipennis, Fabr., *Syst. Eleuth.*, II, 586, 4.

La tête, entièrement ponctuée, a son bord antérieur un peu relevé et découpé de manière à former deux petites dentelures, beaucoup plus faibles dans la femelle que dans le mâle, et de la partie postérieure s'élèvent deux cornes assez longues et dirigées en avant, mais qui ne se trouvent que dans ce dernier; dans les deux sexes, la tête est noire avec l'extrémité des cornes, la base des antennes et les parties de la bouche d'un brun rougeâtre; le reste des antennes est noirâtre. Le corselet, plus large que long, échancré et un peu bisinué antérieurement, légèrement arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs, se prolonge un peu en arrière vers l'écusson; il est bordé, entièrement ponctué et rouge. L'écusson, petit et triangulaire, offre cette même couleur. Les élytres sont de très-peu plus larges que le corselet, bordées, légèrement élargies en arrière, et présentent une légère sinuosité vers l'extrémité; leur angle huméral est assez saillant, et leur surface, couverte de stries longitudinales de points enfoncés, est très-finement ponctuée dans les intervalles que laissent ces stries; leur couleur est un vert cuivreux tirant un peu sur le brun vers l'extrémité. Le corps, en dessous, est ponctué et brun, et l'abdomen presque noir; les pattes, au contraire, sont rougeâtres.

Cette espèce se trouve dans la Caroline et dans d'autres parties des États-Unis ; elle vit dans l'*Agaricus juglandis*.

3. O. CHALYBEA.

O. elongata, punctata, nitida, cyaneo subvirescente ; capite maris posticè bicornuto, femine bituberculato ; elytris sat profundè striatis ; corpore subtùs nigricante ; pedibus fuscis.

Long., 4 lig. Larg., 1 $\frac{1}{4}$ lig.

Cette jolie espèce est entièrement d'un bleu légèrement verdâtre en dessus ; sa tête, arrondie et ponctuée, présente en arrière, dans le mâle, deux cornes grêles et assez longues, dirigées un peu en avant ; elles sont remplacées chez la femelle par deux tubercules. Le corselet est transversal, échancré antérieurement ; ses côtés sont un peu arrondis et sa partie postérieure bisinuée ; il est bordé dans tout son contour, excepté au milieu de sa partie antérieure ; sa surface est fortement ponctuée et présente de chaque côté, en arrière, une petite impression longitudinale. L'écusson est plus large que long, et arrondi à l'extrémité. Les élytres, de la largeur du corselet à la base, sont allongées, très-finement ponctuées et couvertes de stries longitudinales fortes et nombreuses ; ces stries sont formées par une suite d'assez gros points enfoncés ; l'angle huméral des élytres est un peu saillant. Le dessous du corps est ponctué, d'une couleur brune noirâtre ; les pattes sont simplement brunes.

La patrie de cette espèce est Philadelphie (Amérique du Nord).

O. VIRESCENS.

O. elongata, punctata, nitida, suprà virescens ; capite anticè bidenticulato, in mare posticè bicornuto ; ore, antennarum basi, cornuum apice et corpore subtùs fer-

rugineis; antennis nigricantibus; scutello fuscescente; elytris sat profundè striatis; pedibus testaceis.

Long., 1 $\frac{2}{3}$ lig. Larg., 1 lig.

Diaperis virescens, in Mus. Dej.

— *licornis*, Oliv. ? *Ent.*, III, 55, 4, Pl. 1, fig. 4 a b.

Cette petite espèce a la tête ponctuée et présentant à la partie antérieure deux petites éminences ou pointes, et en arrière deux cornes un peu obliques, qui sont légèrement courbées en dedans à leur extrémité; sa couleur est un vert brillant, avec les parties de la bouche, la base des antennes et l'extrémité des cornes d'un brun rougeâtre, le reste des antennes est noirâtre et un peu velu. Le corselet, légèrement échancré en avant, est transversal, ponctué, arrondi latéralement, un peu prolongé en arrière vers l'écusson, faiblement bordé; il est marqué vers la partie postérieure de deux petites impressions ou gros points enfoncés; sa couleur est la même que celle de la tête; l'écusson, au contraire, d'un brun qui se détache du fond vert du corselet et des élytres. Ces dernières sont allongées, un peu bombées, bordées dans tout leur contour, très-finement ponctuées et couvertes de stries longitudinales formées par des points enfoncés assez forts et assez serrés; leur angle huméral est assez prononcé, et leur couleur la même que celle de la tête et du corselet. Le dessous du corps est ponctué et d'un brun rougeâtre, ainsi que le rebord inférieur des élytres; les pattes sont d'un jaune plus ou moins clair.

La femelle ne diffère du mâle que par l'absence des cornes.

Cette espèce vient du nord de l'Amérique et fait partie de la collection de M. le comte Dejean.

5. O. CORNIGERA.

O. elongata, punctata, nitida; capite maris anticè bituberculato, posticè bicornuto, nigro, feminae autem virescente; antennis, scutello, abdomineque nigris;

thorace rubro ; elytris striatis , cyaneis ; pectore ferrugineo ; pedibus fuscis , abdomine pallidioribus.

Long., 2 lig. Larg., 1 lig.

Diaperis cornigera ? Oliv., *Coleopt* , III, 55, 5. Pl. 1, fig. 5 a b.

Hispa cornigera, Fabr., *Spec. Ins.*, I, 84, 5.

— Ibid., *Mant. Ins.*, I, 47, 5.

— Linn., *Syst. nat. Gmel.*, 1753, 15.

La tête est arrondie, ponctuée et marquée en avant d'un petit sillon en demi-cercle devant lequel sont situées, dans les mâles, deux petits tubercules, et dans le même sexe, à la partie postérieure de la tête, on voit deux cornes élevées et assez grêles, parallèles et un peu dirigées en avant; la couleur de la tête est noire dans le mâle et d'un vert foncé dans la femelle; les antennes sont noires dans les deux sexes. Le corselet, de forme transversale, est tronqué en avant, un peu avancé au milieu de sa partie antérieure, arrondi sur les côtés, très-légèrement bisinué en arrière, bordé, entièrement ponctué et de couleur rouge. L'écusson est petit, triangulaire et noir. Les élytres sont allongées, peu bombées, très-légèrement sinuées vers l'extrémité, bordées, très-finement ponctuées et couvertes d'un assez grand nombre de stries longitudinales formées de points enfoncés; leur angle huméral est un peu saillant, leur couleur un beau bleu luisant. Le dessous du corps, aussi ponctué, est coloré de brun rougeâtre, mais l'abdomen est noir; les pattes sont brunes et les tarses un peu fauves.

L'individu qui a servi de type à cette description vient de l'île de Cuba.

La figure citée d'Olivier diffère de la nôtre en ce que les cornes sont courbées en dedans; cet auteur décrit cette espèce comme venant d'Angleterre. Cette différence de localité nous porte à croire que c'est une autre espèce.

6. O. JANTHINA.

O. sat profundè punctata, cœruleo-violacea nitidissima, capite virescente, ore antennisque nigris, antennarum

basi fuscescente ; corpore subtilis cum pedibus nigricante.

Long., 2 lig. Larg., $1\frac{1}{3}$ lig.

Diaperis janthina, in Mus. Dup.

Tête d'un violet verdâtre, très-fortement ponctuée, avec une impression très-faible et arrondie à sa partie antérieure; parties de la bouche et antennes noires, un peu velues, les 4 premiers articles de celles-ci brunâtres; corselet un peu transversal, échancré en avant, à angles antérieurs très-avancés, arrondi et rebordé latéralement, bisinué en arrière, entièrement ponctué. Sa couleur est un bleu violet très-éclatant avec des reflets métalliques. Les élytres, presque parallèles, avec des stries formées de points enfoncés assez gros, sont de la couleur du corselet. Le dessous du corps est ponctué, d'un brun noirâtre ainsi que les pattes.

Cette espèce habite la Nouvelle-Guinée, collection de M. Dupont. Nous ne connaissons pas le mâle.

7. O. PICEA.

O. tenuè punctata, pallidè fusca, pedibus dilutè aurantiis.

Long., $1\frac{2}{3}$ lign. Larg., $\frac{2}{3}$ lig.

Cet insecte est entièrement d'un brun assez clair. Il a la tête arrondie et marquée d'une impression très-faible au bord antérieur; les cornes du mâle sont courtes, assez fortes et droites. Le corselet est transversal, arrondi latéralement, fortement bisinué en arrière, très-largement rebordé, assez légèrement ponctué. L'écusson est petit et presque triangulaire. Les élytres allongées, bombées, bordées, sont finement ponctuées et couvertes de stries longitudinales assez faibles de points enfoncés et réguliers. Le dessous du corps est finement ponctué, avec les pattes d'une couleur claire et orangée. La femelle ne diffère du mâle que par l'absence de cornes sur la tête.

De Colombie; envoyé par M. Lebas.

** Cornes arquées.

8. O. CAPRA.

O. elongata, punctata, nitida, nigra; capite maris posticè bicornuto; ore, antennis cornibusque ferrugineis; elytris sat profundè striatis; abdomine fuscescente; pedibus obscurè testaceis.

Long., 2 lig. Larg., $1\frac{1}{3}$ lig.

Diaperis capra, in Litt. Schœnh.

La tête, arrondie et ponctuée, porte à sa partie postérieure; dans le mâle, deux cornes très-grêles, assez courtes et dirigées en avant; entre ces cornes et en avant se voit un enfoncement assez large et profond; la couleur de la tête est noire, mais les cornes, les parties de la bouche et les antennes sont rougeâtres; ces dernières offrent une légère *villosité* vers leur extrémité. Le corselet est transversal, profondément échancré en avant, arrondi sur les côtés, élargi et borné à sa partie postérieure; un rebord le garnit dans tout son contour; sa surface, entièrement ponctuée, présente vers la partie postérieure deux petites impressions longitudinales et assez peu marquées; il est entièrement d'un noir luisant. L'écusson est assez petit, noir et lisse. Les élytres sont allongées, bordées, très-finement ponctuées et couvertes de stries longitudinales, fortes et assez nombreuses dans lesquelles on voit des points enfoncés; leur angle huméral est ponctué, leur couleur noire et luisante. Le dessous du corps, fortement ponctué, présente la même couleur, qui se change en brun sur les anneaux de l'abdomen; les pattes seules sont jaunâtres.

Cet insecte se trouve à la Jamaïque; il fait partie de la collection de M. le comte Dejean dans laquelle nous l'avons décrit.

9. O. ARMATA.

O. elongata, convexiuscula, punctulata, obscurè fusca; capite anteriùs denticulato, posteriùs bicornuto, ore,

antennis , pedibusque ferrugineis ; elytris punctato-striatis ; corpore subtilius pallidiori.

Long., 3 lig. Larg., $1 \frac{1}{2}$ lig.

Diaperis armata, Dej., Cat., p. 68.

La tête est bordée en avant et présente quatre petites dentelures arrondies dont les deux du milieu sont les plus fortes; sa partie postérieure est surmontée de deux cornes assez longues et un peu courbées en arrière; sa couleur est un brun foncé, mais les parties de la bouche et les antennes sont rougeâtres; ces dernières velues, surtout à l'extrémité. Le corselet est transversal, bombé, échancré en avant, arrondi sur les côtés ainsi qu'à ses angles antérieurs, très-légèrement bisinué en arrière, finement ponctué, bordé et marqué de deux impressions en avant; il est entièrement d'un brun foncé. L'écusson, petit et triangulaire, offre la même couleur. Les élytres sont allongées, bombées et finement ponctuées; leur angle huméral est un peu marqué; elles sont couvertes de stries longitudinales formées de points assez serrés; leur couleur est la même que celle du corselet; le dessous du corps est ponctué et d'un brun rougeâtre, avec les pattes un peu plus claires.

Cette espèce se trouve à Cayenne.

10. O. HOFFMANSEGGII.

Pl. 10, fig. 2.

O. elongata , subconvexa , punctulata , obscure fusca capite maris posteriorius bicornuto , ore antennisque ferrugineis ; thoracis margine antero scutelloque rubro-fuscescentibus ; elytris punctato-striatis ; corpore subtilius pedibusque pallidioribus.

Long., $2 \frac{1}{4}$ lig. Long., $1 \frac{1}{4}$ lig.

Phaleria vaccina, Hoffm., in *Mus. Olivieri*.

Diaperis castanea, ♀ Dej., *Mus.*

— *bicornis*, ♂ Dup., *Mus.*

La tête est finement ponctuée, bordée en avant, marquée d'une impression demi-circulaire à sa partie antérieure et surmontée en

arrière de deux cornes longues, parallèles et un peu courbées à l'extrémité; sa couleur est entièrement brune, mais les parties de la bouche et les antennes sont rougeâtres; ces dernières présentent quelques petits poils. Le corselet transversal, bombé, légèrement échaucré en avant, arrondi sur les côtés, et bisinué en arrière, est bordé, finement ponctué et marqué de plusieurs enfoncemens peu profonds; un brun foncé couvre toute sa surface, excepté le bord antérieur qui est un peu rougeâtre. L'écusson est triangulaire et un peu plus clair que le corselet. Les élytres sont de la largeur du corselet, de forme allongée, bombée; leur angle huméral est assez saillant; leur surface très-finement ponctué et couverte de stries formées de points enfoncés et serrés; la couleur des élytres est la même que celle du corselet, excepté à la base où elles présentent quelquefois une teinte plus claire. Le dessous du corps, ainsi que le bord inférieur des élytres, est d'un brun rougeâtre; il présente de nombreux points enfoncés; les pattes sont plus claires.

Cette espèce vient de la Mana (Guiane française); elle fait partie de la collection de M. Dupont.

La *Diaperis castanea* de M. Dejean nous paraît être la femelle de cette espèce; elle n'en diffère que par l'absence de cornes.

♂. Tête des mâles surmontée de deux tubercules forts et épais.

II. O. COLLARIS.

O. elongata, punctata, nitida, obscure ferruginea; capite in medio bituberculato, ore antennisque fuscis; thorace rubro-fuscescente, scutello rubro; elytris leviter striatis, nigris; illorum basi humero et anteriore sutura obscure, pedibus verò pallide, ferrugineis.

Long., 2 $\frac{1}{2}$ lig. Larg., 1 $\frac{1}{4}$ lig.

La tête est plus large que longue, ponctué, impressionnée transversalement en avant et en arrière, et surmontée de deux tubercules à son milieu; sa couleur est un brun rougeâtre et luisant; les an-

tennes, légèrement velues, sont brunes, ainsi que les parties de la bouche. Le corselet, de forme transversale, est échancré antérieurement, arrondi sur les côtés, élargi et bisinué à sa partie postérieure, bordé dans tout son contour, excepté en avant, ponctué, et d'un rouge sombre et luisant. L'écusson est petit, triangulaire, ponctué et de couleur rouge. Les élytres, assez allongées et élevées, et de plus bordées dans tout leur contour, présentent de faibles stries longitudinales, formées par des points petits et serrés; l'intervalle qui existe entre ces stries est aussi ponctué; l'angle huméral assez saillant; sur ce dernier se remarque une teinte rougeâtre qui colore aussi la base des élytres et le commencement de la suture; le reste des élytres est noir, mais luisant. Le corps, en dessous, est couvert de gros points enfoncés, surtout sur les bords; sa couleur est un brun presque rouge et celle des pattes plus claire : ces dernières, comme dans presque toutes les autres espèces, sont aussi parsemées de points enfoncés.

Cette espèce fait partie de la collection de M. Dupont, qui l'a reçue de Philadelphie.

12. O. BITUBERCULATA.

O. elongata, tenue punctata, nitida, pallidè ferruginea; capite maris anticè bituberculato, posticè bicornuto; ore, antennis, pedibusque testaceis; elytris vagè punctatis, sed non striatis.

Long., $1 \frac{1}{3}$ lig. Larg., $\frac{2}{3}$ lig.

Diaperis bituberculata, Oliv., *Ent.*, III, 55, 6. Pl. 1, fig. 6, *a b*.

Cette petite espèce a la tête finement ponctuée et surmontée à sa partie antérieure, dans le mâle seulement, de deux petits tubercules rapprochés, et en arrière de deux cornes courtes et grosses séparées par un enfoncement; elle est entièrement d'un brun rougeâtre, avec les parties de la bouche et les antennes un peu plus claires. Le corselet est transversal, un peu échancré en avant, arrondi sur les côtés, légèrement bisinué en arrière et faiblement bordé; sa surface est finement ponctuée et d'un brun un peu rougeâtre. L'écusson, trian-

gulaire et finement ponctué comme le corselet, présente aussi la même couleur. Les élytres sont allongées, très-peu bombées, légèrement renflées vers l'extrémité, finement ponctuées, mais non striées, et de la couleur du corselet. Le dessous du corps est ponctué et un peu rougeâtre; les pattes sont jaunâtres.

Cette espèce est la seule de ce genre qui se trouve autour de Paris; elle vit sous les écorces, mais elle est très-rare.

13. O. GORY.

O. elongata, punctata, ferruginea, capite maris bituberculato, antennis pedibusque testaceis, elytris sat profundè striatis.

Long., $2\frac{3}{4}$ lig. Larg., $1\frac{1}{4}$ lig.

Tête assez fortement ponctuée, arrondie, offrant en avant une impression en demi-cercle, et vers son milieu deux tubercules assez forts dirigés en avant. Le corselet est un peu transversal, échancré en avant, mais s'avancant un peu au milieu; ses côtés sont presque droits; il s'élargit en arrière où il est bisonné et rebordé, ainsi que sur les côtés; il est entièrement ponctué. L'écusson est assez petit et triangulaire. Les élytres sont allongées, ovales, rebordées latéralement; elles offrent des stries longitudinales fortes et nombreuses, dans lesquelles on voit des points enfoncés; ces stries se réunissent deux à deux près de l'extrémité, leurs intervalles sont finement ponctués; l'angle huméral est peu marqué; le dessous du corps fortement ponctué. L'insecte est entièrement d'un brun foncé, avec les antennes et les pattes d'un jaune rougeâtre clair.

Cette espèce vient de la Sénégambie. Nous l'avons dédiée à M. Gory, de qui nous la tenons.

GENRE PLATYDEMA, Nob. (1).

ANTENNÆ *latitudine paululum crescentes ; articulo primo brevi , crasso ; secundo brevissimo , subgloboso ; tertio longissimo , subconico ; sequentibus crassioribus , conico plus minusve elongatis , sæpiùs dilatatis et subapproximatis ; ultimo ovato .*

CAPUT *in maribus perpaucis cornutum .*

CORPUS *ovatum , dilatatum , plus minusve depressum .*

Les antennes sont de grosseur moyenne et un peu plus longues que le corselet ; elles grossissent un peu depuis la base jusqu'à l'extrémité. Le premier article est court et gros , le second très-court et presque globuleux , le troisième plus long que tous les autres , et un peu conique ; les suivans sont plus élargis , tenant ordinairement de la forme conique , et plus ou moins allongés , tantôt assez lâches et tantôt serrés ; le dernier est ovalaire. La tête est un peu arrondie ; les mâles de quelques espèces présentent encore des cornes à cette partie. Le corselet est transversal , échancré en avant , arrondi sur les côtés , élargi et bisinné en arrière , et bordé. L'écusson est assez petit , triangulaire et quelquefois arrondi à l'extrémité. Les élytres sont élargies , ovalaires , peu bombées et souvent aplaties ; leur angle huméral est très-peu visible ; elles sont bordées , et présentent des stries longitudinales formées de points enfoncés. Les pattes sont de longueur médiocre et grêles ;

(1) Etym. πλατύς, large ; δέμας, corps.

les tarses , simples et légèrement velus , non spongieux.

Les insectes de ce genre ont probablement les mêmes habitudes que les Diapères ; on les trouve aussi sur les écorces et dans les champignons. Beaucoup d'entre eux sont revêtus de couleurs ternes, produites par un duvet très - court ; mais fort serré , et que l'on peut enlever par le frottement.

α. Tête surmontée de tubercules ou de cornes.

1. PLATYDEMA DEJEANNII (1).

P. parum depressa, punctata, supra nitidè fusca; capite posterius tuberculis duobus instructo; ore, antennis, corpore subtilius pedibusque ferrugineis; elytris striatis, obscurioribus.

Long., 2 $\frac{3}{4}$ lig. Larg., 1 $\frac{5}{8}$ lig.

Diaperis cornigera, in Mus. Dej.

— *armata*, in Litt. Meg.

Tout l'insecte est d'un brun luisant en dessus. La partie postérieure de la tête offre deux forts tubercules ou petites cornes dirigés en avant et la partie antérieure un enfoncement transversal. Les parties de la bouche et les antennes sont rougeâtres , au lieu que le reste de la tête est de la couleur générale. Le corselet est transversal, échancré antérieurement , presque droit sur les côtés , bordé , élargi et bisinué en arrière , ponctué et marqué de trois impressions, une de chaque côté de la partie postérieure et la dernière sur le lobe

(1) Nous n'avons pas pu conserver à cette espèce le nom de *cornigera*, que lui avait donné M. le comte Dejean, ce nom ayant déjà été imposé par Fabricius à une autre *Diaperis* qui rentre dans notre genre *Oplocephala*.

scutellaire ; sa couleur est plus foncée que celle de la tête et se remarque aussi sur l'écusson, qui est assez petit, large, un peu arrondi en arrière et lisse. Les élytres, larges, bordées et chargées de stries longitudinales de points enfoncés et serrés, sont légèrement sinuées vers l'extrémité, d'une couleur plus foncée encore que les autres parties et presque noire ; leur angle huméral est assez prononcé et l'intervalle qui existe entre leurs stries est très-finement ponctué. Le corps, en dessous, est couvert de points enfoncés. Sa couleur est un brun rougeâtre ainsi que celle des pattes ; les tibias et les tarses postérieurs présentent quelques poils d'un jaune doré.

Cet insecte se trouve en Hongrie, en Volhynie, en Podolie et en Styrie.

2. P. TUBERCULATA.

P. nigricans, nitida, capite posterius profundè impresso, bituberculato ; thorace elytrisque subtilissimè punctatis ; antennis, pedibusque ferrugineis ; tibiis externè denticulatis.

Long., 2 $\frac{1}{3}$ lig. Long., 1 $\frac{1}{6}$ lig.

Entièrement d'un brun noirâtre et luisant, avec la bouche, les antennes et les pattes ferrugineuses. Antennes garnies d'un duvet soyeux assez court. Tête impressionnée transversalement, surmontée en arrière de deux tubercules courts, entre lesquels elle est fortement enfoncée. Corselet court, légèrement arqué d'arrière en avant, prolongé vers l'écusson, d'une surface égale, parsemé de points enfoncés fort petits et peu serrés ; un petit trait longitudinal se remarque sur le bord postérieur de chaque côté du lobe scutellaire. Écusson triangulaire, lisse, légèrement bordé. Élytres couvertes de fortes stries dans lesquelles on remarque des points enfoncés assez serrés ; les intervalles des stries sont parsemés de points très-petits comme le corselet. L'abdomen est assez fortement ponctué ; les pattes, au contraire, très-finement, sont légèrement velues et denticulées au côté externe des tibias.

Cette espèce se trouve à l'île de Cuba.

3. P. PICIPES.

P. depressa, parùm nitida, punctata, obscurè fusca; capite tuberculis tribus instructo; antennis basi fuscis, apice nigricantibus; elytris striatis, thorace pallidioribus; corpore subtilius fusco; pedibus subserrugineis.

Long., 2 lig. Larg., 1 lig..

Diaperis picipes, in Mns. Dej.

La tête est arrondie et présente trois tubercules situés, l'un au milieu de la partie antérieure et les deux autres entre les yeux; elle est très-finement ponctuée et de couleur brune. Les antennes, composées d'articles coniques, sont brunes à la base et noirâtres dans le reste de leur longueur. Le corselet est transversal, tronqué en avant, un peu avancé à son milieu; ses angles antérieurs sont abaissés; il est un peu arrondi latéralement, élargi en arrière, bisinué à sa partie postérieure, très-finement ponctué et d'un brun foncé. L'écusson est triangulaire, très-petit et brun. Les élytres, aplaties, un peu allongées, bordées, ont l'angle de la base assez prononcé et sont couvertes de stries longitudinales formées de points enfoncés; leur couleur est un brun un peu plus clair que celui du corselet. En général, l'insecte est peu luisant. Le dessous du corps est ponctué et brun; les pattes sont un peu rougeâtres.

Cette espèce se trouve à l'Ile-de-France, et nous a été communiquée par M. Dupont.

4. P. PICICORNIS.

P. parùm depressa, nitida, vagè punctata, nigra; capite maris posterius bicornuto; cornibus apice, ore, antennisque ferrugineis; elytris profundè striatis; corpore subtilius nigricante; pedibus fuscis.

Long., 2 lig. Larg., 1 lig.

Mycetophagus picicornis. Fabr., *Syst. Eleuth.*, II, 568, 18.

— Ibid., *Ent. Syst.*, II, 498, 6.

Cet insecte est de forme un peu allongée et entièrement d'un noir

luisant. La tête est arrondie, ponctuée et offre deux cornes assez courtes, très-épaisses et dirigées en avant; elle est noire, avec l'extrémité des cornes rougeâtre; les parties de la bouche et les antennes sont de cette dernière couleur. Le corselet est transversal, échancré en avant, arrondi sur les côtés, bisinué à la partie postérieure, rebordé et ponctué. L'écusson est petit et triangulaire. Les élytres sont allongées, un peu élevées, rebordées; l'angle de la base est assez prononcé; elles présentent un grand nombre de stries longitudinales tellement fortes, que leurs intervalles forment des sortes de côtes; chacune de ces stries offre une rangée de points assez forts. Le dessous du corps est ponctué et d'un brun presque noir; les pattes sont brunes.

L'individu que nous avons décrit est un mâle, et fait partie de la collection de M. le comte Dejean; il vient du Brésil. Fabricius donne les Antilles pour la patrie de cette espèce.

5. P. PALLIDITARSIS.

P. tenuissimè punctata, nigra; capite posticè bicornuto, palpis et antennarum articulis 2 basalibus ferrugineis; corpore subtiùs nigricante, pedibus piceis, tarsis pallidè ferrugineis.

Long., $2\frac{1}{2}$ lig. Larg., $1\frac{1}{4}$ lig.

Cet insecte est de couleur noire; sa tête est arrondie, surmontée en arrière de deux cornes assez courtes dirigées en avant. Les palpes et les deux premiers articles des antennes sont d'un brun rouge. Le corselet transversal très-finement ponctué, échancré en avant, arrondi latéralement, légèrement rebordé, élargi et bisinué en arrière. L'écusson petit, large, presque triangulaire. Les élytres ovales, bombées, très-finement ponctuées, offrent des stries fortes dans le fond desquelles l'on voit des points peu distincts. Le dessous du corps est ponctué d'un brun noirâtre; les pattes sont de couleur de poix, avec les tarses d'un rouge jaunâtre clair.

Madagascar. Rapporté par M. Goudot.

6. P. ERYTHROCERA.

P. depressa, opaca, supernè nigra; capite punctulato, posticè bicornuto, anticè cum ore et cornibus fuscescente; antennis basi apiceque rufotestaceis; corpore subtùs ferrugineo; pedibus pallidioribus.

Long., 2 lig. Larg., $1 \frac{1}{4}$ lig.

Diaperis erythroceræ, in Mus. Dej.

La tête est arrondie et présente une impression en demi-cercle à sa partie antérieure; elle est ponctuée, noire, et surmontée, en arrière, de deux petites cornes longues, grêles, dirigées en avant, et d'un brun presque rouge; le devant de la tête et les parties de la bouche sont de la même couleur; les antennes, composées d'articles assez lâches, sont noires, avec les quatre ou cinq premiers articles d'un rouge jaunâtre; le dernier présente aussi la même teinte. Le corselet est échancré en avant, élargi latéralement, bisinué en arrière, faiblement rebordé sur les côtés, et marqué de deux impressions en arrière; il est entièrement d'un noir comme velouté. L'écusson est triangulaire et de la même couleur. Les élytres sont un peu oblongues, aplaties, élargies, et ont l'angle de la base un peu saillant; elles présentent un assez grand nombre de stries longitudinales formées de points enfoncés et larges; elles sont de la même couleur que le corselet. Le dessous du corps est ponctué et rougeâtre, ainsi que le rebord inférieur des élytres; les pattes ont une teinte plus jaunâtre.

La description qui précède est celle du mâle : la femelle s'en distingue par de petits tubercules jaunâtres qui se trouvent sur sa tête, au lieu de cornes.

Cet insecte habite l'Amérique méridionale. Nous l'avons vu dans la collection de M. le comte Dejean.

7. P. CYANESCENS.

P. subelevata, punctata, nitidula, nigra; capite posticè bicornuto; ore, antennis, cornuumque apice fuscescentibus; elytris sat profundè striatis, subcæruleis; corpore subtilis nigricante; pedibus fuscis, tarsis ferrugineis.

Long., 2 lig. Larg., $\frac{1}{4}$ lig.

Diaperis cyanescens, in Mus. Dej.

La tête est arrondie et finement ponctuée; son bord antérieur est relevé; elle présente à sa partie postérieure deux petites cornes courtes, assez grêles, droites, parallèles et dirigées en avant; elle est noire, avec l'extrémité des cornes, les parties de la bouche et les antennes brunes; les articles des antennes sont élargis et un peu velus. Le corselet est plus large que long, échancré en avant, élargi en arrière, bordé, excepté à sa partie antérieure, assez finement ponctué et marqué, vers l'écusson, de deux petites impressions longitudinales, et de deux autres, plus faibles, vers le bord antérieur; sa couleur est un noir luisant. L'écusson est triangulaire, ponctué, et de la même couleur. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, ovales, un peu bombées, bordées, entièrement couvertes de petits points très-serrés et présentant des stries fortes et nombreuses de points enfoncés plus gros; l'angle de la base est lisse et légèrement saillant; elles sont de la même couleur que le corselet, avec un reflet un peu bleuâtre. Le dessous du corps est fortement ponctué, noirâtre comme le bord inférieur des élytres; les pattes sont brunes et les tarses rougeâtres.

Nous ne connaissons que le mâle de cette espèce, qui a quelques rapports avec la précédente; mais sa forme est plus élargie et sa couleur différente. Elle vient, comme elle, de l'Amérique septentrionale, et fait partie de la même collection.

β Tête sans tubercules ni cornes.

8. P. VIOLACEA.

P. subdepressa, punctata, nitida, violacea; ore ferrugineo, antennis fuscis; elytris striatis; corpore subtus pedibusque nigro fuscis; tarsis pallidioribus.

Long., $3\frac{1}{2}$ lig. Larg., 2 lig.

Diaperis violacea. Fabr., *Syst. Eleuth.*, II, 586, 3.

— Ibid., *Ent. Syst.*, II, 517, 2.

— Payk., *Faun. Suec.*, III, 358, 2.

— Paus., *Faun. Germ.*, III, fig. 19.

— Schneid., *Magaz.*, I, 21, 2.

— Dumeril, *Dict. Sc. nat.*, XII, 167, 2.

Chrysomela dytiscoides. Rossi, *Faun. Etr.*, I, 86, 208. Tab. II, fig. 6, et tab. IV, fig. 13.

— *aenea.* Marsh., *Ent. brit.*, I, 176, 16.

Cette espèce, une des plus allongées de ce genre, a la tête ponctuée et marquée d'un enfoncement transversal au devant de chaque œil, outre un autre arrondi sur la partie postérieure; sa couleur est un bleu foncé, avec les parties de la bouche rougeâtres. Les antennes, composées d'articles presque cylindriques, mais un peu élargis et assez serrés, sont brunes et velues. Le corselet est transversal, échancré antérieurement, arrondi sur les côtés, fortement bisinué à la base et bordé; sa surface, entièrement ponctuée, présente en arrière deux légers enfoncemens; il est, comme la tête, d'un bleu violet presque noir, avec une légère teinte bronzée à son milieu. L'écusson est large, arrondi en arrière, lisse et violet. La forme des élytres est élargie, peu bombée; elles sont striées, bordées, très-finement ponctuées; leurs stries sont des suites de points enfoncés et placés longitudinalement; leur couleur est un violet foncé et luisant. Le dessous du corps est ponctué et d'un brun noir, ainsi que les pattes; les tarses seulement sont un peu plus clairs.

Cette espèce se trouve, mais rarement, autour de Paris et en Allemagne; elle est plus commune à Bruxelles; on la prend ordinairement sous les écorces des arbres.

9. P. AMERICANA.

P. subdepressa, punctata, nitida, supernè nigra; ore ferrugineo; antennis fusciscentibus; elytris sat leviter striatis, in quibusdam subviolaceis; corpore subtilius pedibusque fuscis.

Long., 3 lig. Larg., $1\frac{1}{2}$ lig.

Diaperis americana, in Mns. Dej.

La tête de cette espèce est de forme arrondie, finement ponctuée et marquée d'un enfoncement transversal entre les yeux; sa couleur est un noir luisant, mais les parties de la bouche sont d'un brun un peu rougeâtre. Les antennes, un peu velues dans toute leur longueur, excepté à la base, sont d'un brun plus foncé. Le corselet, échancré en avant, est bordé et un peu arrondi sur les côtés, élargi et bisinué en arrière; sa surface est très-finement ponctuée et présente deux impressions en arrière et une autre, beaucoup moins marquée, située de chaque côté, vers le milieu du bord latéral; il est de la même couleur que la tête, ainsi que l'écusson : celui-ci est petit et arrondi en arrière. Les élytres sont larges, ovales, très-finement ponctuées et couvertes, en outre, de stries longitudinales formées de petits points enfoncés; elles ont l'angle de la base peu marqué et la couleur pareille à celle des parties précédentes, mais qui prend un reflet un peu brun et violet dans quelques individus. Le dessous du corps, finement ponctué, présente, comme le dessus, une seule couleur qui est brune et qui couvre aussi les pattes et le bord inférieur des élytres.

La patrie de cette espèce est l'Amérique septentrionale; elle fait partie de la collection de M. le comte Dejean.

10. P. APICALIS.

P. depressa, levissimè punctata, nitidula, nigra; ore et antennarum articulo ultimo ferrugineis; elytris punctato-striatis, punctis ad apicem decrescentibus; corpora subtilius subplicato; pedibus nigricantibus.

Long., 4 lig. Larg., $2\frac{1}{4}$ lig.

Diaperis apicalis, in Litt. Klug.

Cet insecte est entièrement d'un noir un peu luisant; sa tête est arrondie et présente à sa partie antérieure un sillon en forme de demi-cercle. Les antennes sont légèrement velues et noires, avec leur dernier article rougeâtre; les parties de la bouche sont de cette dernière couleur. Le corselet est transversal, échancré en avant, arrondi et rebordé latéralement, élargi en arrière, bisinué à sa partie postérieure, où il offre deux petits enfoncemens; il est très-finement ponctué, ainsi que la tête. L'écusson est de forme triangulaire. Les élytres, aplaties, rebordées, très-finement ponctuées, ont l'angle de la base un peu marqué et offrent chacune huit ou neuf séries longitudinales de points enfoncés, qui sont assez forts vers la base de l'élytre et vont en s'affaiblissant jusqu'à l'extrémité. Le dessous du corps est finement plissé. Les pattes sont noirâtres, et les tarses offrent un assez grand nombre de petits poils roux très-courts.

Habite l'île de Cuba. De la collection de M. le comte Dejean.

11. P. TRISTIS.

P. subglobosa, punctata, fusca, nitidissima; ore antennisque ferrugineis; elytris sat profundè striatis, parùm nitidis; corpore subtilius subferrugineo; pedibus pallidioribus.

Long., $2\frac{1}{2}$ lig. Larg., $1\frac{2}{3}$ lig.

Diaperis tristis, in Litt. Stev.

La tête est presque arrondie, marquée vers son bord antérieur

d'une forte impression presque en demi-cercle, et d'une autre, arrondie, en arrière des yeux; elle est ponctuée et d'un brun luisant. Les antennes, à articles un peu coniques, sont rougeâtres, ainsi que les parties de la bouche. Le corselet est transversal, échancré et bisinué en avant, fortement rebordé latéralement, élargi en arrière, bisinué à sa partie postérieure, bombé, les angles de derrière un peu relevés; il présente quatre impressions, deux en avant et deux en arrière; il est couvert de petits points très-serrés, et sa couleur est un brun très-luisant. L'écusson, à peu près triangulaire et finement ponctué, est aussi luisant que le corselet. Les élytres sont un peu plus larges que ce dernier, ovales, très-bombées, bordées, entièrement ponctuées et couvertes, en outre, de stries longitudinales assez fortes, formées de points enfoncés très-serrés et plus gros que les autres; l'angle de la base est assez prononcé; la couleur est moins brillante que celle du corselet. Le dessous du corps est ponctué, d'un brun légèrement rougeâtre, ainsi que le bord inférieur des élytres; les pattes sont un peu plus claires.

Habite le mont Caucase et la Russie méridionale. De la collection de M. le comte Dejean.

12. P. NIGRICORNIS.

P. subdepressa, punctata, nitida, obscurè fusca; ore et antennarum basi ferrugineis; antennis nigris; elytris striatis, æneo-virescentibus; pedibus fuscis.

Long., 3 lig. Larg., 2 lig.

Diaperis æruginea, in Mus. Dej.

La tête, très-finement ponctuée, présente entre les yeux une petite ligne transversale de points enfoncés très-serrés; sa couleur est un brun noirâtre et luisant; les parties de la bouche, au contraire, sont rougeâtres. Cette dernière couleur se remarque aussi sur les trois premiers articles des antennes; les autres sont noirs; tous sont lâches et de forme presque carrée. Le corselet est transversal, un peu échancré en avant, arrondi latéralement et aux angles antérieurs, un

peu élargi et bisinué en arrière, bordé; sa surface entièrement ponctuée et marquée en arrière de deux enfoncemens assez profonds; sa couleur, un brun foncé et luisant. L'écusson est à peu près triangulaire, mais un peu arrondi à l'extrémité et brun. La forme des élytres est assez large, presque carrée, un peu aplatie; l'angle de la base légèrement saillant, leur contour bordé; elles sont couvertes de stries formées par des points enfoncés assez rapprochés, et l'intervalle qui existe entre ces stries est très-finement ponctué; la couleur des élytres est un bronzé un peu clair. Le dessous du corps, ponctué aussi, est d'un brun presque noir; les pattes sont brunes et les tarses revêtus en dessous de points jaunes.

Nous avons reçu cette espèce de la Guiane française; elle se trouve aussi au Brésil.

13. P. POLITA.

P. depressa, punctata, nitida, suprâ fusca; capite antennisque ferrugineis; scutello thorace pallidiore; clytris striatis, nitidè subvirescentibus; corpore subtùs ferrugineo, pedibus subrufis.

Long., 3 $\frac{1}{2}$ lig. Larg., 2 lig.

La tête est arrondie, ponctuée, et présente à sa partie antérieure une petite impression en demi-cercle; sa couleur est rougeâtre, ainsi que celle des antennes; ces dernières sont assez fortes et ont leurs derniers articles un peu velus. Le corselet, transversal, échancré en avant, est un peu avancé à son milieu, ce qui le rend comme bisinué; ses côtés sont arrondis, rebordés, sa partie postérieure élargie et bisinuée, sa surface fortement ponctuée et présentant plusieurs inégalités, outre un sillon longitudinal dans sa première moitié et un autre très-court et placé de chaque côté en arrière; il est entièrement d'un brun foncé et luisant. L'écusson est assez grand, triangulaire, d'un brun un peu rougeâtre. Les élytres sont aplaties, bordées, très-finement ponctuées et couvertes de stries longitudinales formées par des points enfoncés très-serrés; l'angle de la base est un peu prononcé; leur couleur un brun légèrement verdâtre

et luisant. Le dessous du corps est ponctué et rougeâtre, comme le rebord inférieur des élytres; les pattes sont d'une teinte plus claire.

Cette espèce se trouve à Philadelphie; nous l'avons décrite dans la collection de M. Dupont.

14. P. SUBCOSTATA.

P. subdepressa, elongatula, punctata, nitidè fusca; capite obscuriore; antennis orque pallidè testaceis; elytris sat profundè striatis; corpore subtilius pedibusque parum nitidis, fuscescentibus.

Long., 3 lig. Larg., $1\frac{2}{3}$ lig.

Diaperis americana, in Mus. Dej.

La forme de cette espèce est un peu allongée, et sa couleur, en dessus, d'un brun luisant. Elle a la tête arrondie, impressionnée en avant en forme de croissant, finement ponctuée et d'un brun noirâtre; les antennes assez grêles et jaunâtres, ainsi que les parties de la bouche. Le corselet est transversal, échancré en avant, un peu arrondi sur les côtés, où il est bordé, élargi et bisinué en arrière; il présente de chaque côté, à sa partie postérieure, un petit enfoncement longitudinal; sa couleur est un brun luisant. L'écusson est triangulaire et lisse. Les élytres sont un peu allongées, légèrement aplaties, bordées et finement ponctuées; elles sont couvertes de stries longitudinales assez profondes formées de points enfoncés et serrés; l'angle de la base est un peu saillant; leur couleur est la même que celle du corselet. Le dessous du corps est ponctué et brun, mais plus clair que le dessus et moins luisant; les pattes sont de la même couleur.

Cette espèce, rapportée de Philadelphie, fait partie de la collection de M. Chevrolat.

15. P. PICEA.

P. tenuè punctata, subelongata, nitidè picea; ore et antennis ferrugineis; capite profundius punctulato; thorace

brevi, lateribus subrecto, anticè posticèque ad marginem impresso; scutello lævi, lateribus subacutis; elytris profundè striatis, costis tenuissimè punctatis; tarsis subferugineis.

Long., 3 lig. Larg., $1\frac{2}{3}$ lig.

Cette espèce est entièrement d'un brun luisant que l'on pourrait comparer à de la poix. Sa tête est grande, un peu plus large que longue, ovale, couverte de points enfoncés, petits, mais profonds, et marquée d'une très-légère impression en demi-cercle. Les parties de la bouche et les antennes sont rougeâtres; ces dernières sont ponctuées et couvertes d'un court duvet. Le corselet est court, beaucoup plus large que long, faiblement échancré en avant, presque droit sur les côtés, arrondi seulement vers les angles antérieurs. Son bord postérieur est légèrement bisinué. Il est garni sur les côtés d'un rebord assez étroit; les angles antérieurs sont émoussés, les postérieurs aigus. La ponctuation du corselet est moins profonde et moins serrée que celle de la tête; on remarque sur sa surface une ligne enfoncée, longitudinale, très-légère au milieu, un ou deux enfoncemens peu profonds vers le bord antérieur, et en arrière, le long du bord, une rangée transversale d'enfoncemens au nombre de quatre au moins, plus profonds que ceux du bord antérieur. L'écusson est triangulaire, lisse ou très-finement ponctué; ses bords latéraux sont un peu relevés. Les élytres sont plus larges que le corselet, ovales, un peu convexes, divisées longitudinalement par des stries profondes dans lesquelles on ne distingue que fort peu les points enfoncés. Les intervalles de ces stries, relevés en côtes, sont lisses; chacune de ces côtes offre deux rangées longitudinales de points enfoncés, fort petits. Les élytres rentrent un peu vers l'angle de la base, qui est élevé et lisse. Le corps en dessous est de la même couleur qu'en dessus et aussi brillant, très-légèrement ponctué; les tarses sont un peu plus rougeâtres.

Cette espèce fait partie de la collection de M. Chevrolat; elle vient de la Guadeloupe.

16. P. BICOLOR.

P. parum depressa, punctata, nitida, obscurè ferruginea; palpis pallidioribus, antennis nigricantibus, basi ferrugineâ; elytris striatis, æneo virescentibus; corpore subtilis obscuriori; thoracis inferiori parte et pedibus ferrugineis.

Var. — *Tota ænea.*

Long., 2-2½ lig. Larg., 1-1½ lig.

Diaperis bicolor. Fabr., *Syst. Eleuth.*, II, 586, 6.

Scaphidium bicolor. Fabr., *Ent. Syst. suppl.*, 179, 4. Indiqué par erreur dans Fabricins, 174.

Var. — *Diaperis ænea.* Payk., *Faun. Suec.*, III, 359, 3.

— Pauz., *Faun. Germ.*, 8. Tab. II.

— Ibid., *Faun.*, 94, 9.

— Illig., *Magaz.*, V, 245, 5.

— Gyllenh., *Faun. Suec.*, I, pars II, 552, 3.

Mycetophagus metallicus. Fabr., *Eleuth.*, II, 570, 27.

— Duméril, *Dict. Sc. nat.*, XIII, 187, 3.

La tête de cette espèce est ponctuée et n'offre qu'un petit sillon transversal en arrière; elle est entièrement d'un brun rougeâtre, avec les palpes un peu jaunes. Les antennes, composées d'articles serrés et coniques, sont de la couleur de la tête à la base et noirâtres dans le reste de leur longueur. Le corselet est un peu plus large que long, échancré antérieurement, élargi et presque tronqué en arrière, bordé, finement ponctué, à angles antérieurs très-avancés et pointus. Il présente à sa partie postérieure deux petits enfoncemens, un de chaque côté; sa couleur est la même que celle de la tête, c'est-à-dire un brun rougeâtre qui est plus ou moins foncé, selon les individus. L'écusson est triangulaire, ponctué et de la même couleur. La forme des élytres est assez bombée; l'angle de la base est un peu saillant; elles sont couvertes de stries longitudinales formées de points enfoncés, et l'intervalle des stries est très-finement ponctué; leur couleur est un vert bronzé et un peu brun. Le dessous du corps

est ponctué, noirâtre, avec la partie inférieure du corselet et les pattes rougeâtres.

La couleur du corselet de cette espèce est quelquefois entièrement bronzée; mais nous ne croyons pas que cette différence puisse seule constituer une espèce, puisque l'on trouve tous les passages possibles de l'une à l'autre.

Cette espèce se trouve dans la Styrie, l'Autriche, la Prusse, la Suisse, la Hongrie et même autour de Paris, où elle a été prise par M. Duméril. (Voy. Dict. des Sc. nat., t. 13, p. 167, 3.)

17. P. EUROPEA.

P. subdepressa, punctata, supra obscura, nigra; ore, mandibularum basi et antennis ferrugineis; thoracis margini laterali fuscescente; elytris striatis; corpore subtilius nigricante; pectore pedibusque et, in quibusdam, totâ corporis inferiori parte ferrugineis.

Long., 2 $\frac{3}{4}$ lig. Larg., 1 $\frac{2}{3}$ lig.

Diaperis Petiti. Perroud., in *Mus. Dej.*

Phlaeobia agilis. Godet, in *Litt.*

Cet insecte est en dessus d'un noir terne. Il a la tête finement ponctué et impressionnée devant chaque œil, un peu en dedans, outre un léger sillon en croissant sur la partie antérieure; elle est de la couleur générale, excepté les parties de la bouche, la base des mandibules et les antennes qui sont rougeâtres. Le corselet, de forme transversale, est échancré antérieurement, arrondi sur les côtés, élargi et très-légèrement bisinué en arrière, masqué à sa partie postérieure de deux petites impressions longitudinales, mais courtes; sa surface est finement ponctué et de couleur noire, avec les bords latéraux seulement un peu bruns. L'écusson est triangulaire, impressionné au milieu et noir. Les élytres sont larges, peu bombées, bordées et couvertes de stries longitudinales formées de points enfoncés assez serrés; l'angle de la base est un peu saillant; leur

couleur entièrement noire. Le dessous du corps est ponctué, d'un brun noirâtre; les pattes et le dessous de la poitrine, au contraire, sont rougeâtres, et quelquefois tout le dessous du corps est de cette dernière couleur.

Cette espèce vient de la province de Catalogne en Espagne, et fait partie de la collection de M. le comte Dejean. M. Chevrolat l'a reçue de Marseille. M. Godet l'a rapportée du Caucase.

18. P. ANTENNATA.

P. subdepressa, opaca, nigra; antennis obscurè fusciscentibus, apice testaceis, elytris haud profundè striatis; corpore subtilius cum pedibus nigricante; tarsis subferrugineis.

Long., $2\frac{1}{2}$ lig. Larg., $1\frac{1}{2}$ lig.

La tête est noire et marquée en avant d'une légère impression demi-circulaire; les antennes, composées d'articles un peu lâches, sont noirâtres, avec les derniers seulement jaunes. Le corselet est échancré en avant, arrondi sur les côtés, élargi et fortement bisinué postérieurement et bordé; sa forme est transversale, et sa couleur entièrement noire, mais non luisante. L'écusson.
. . . Les élytres, larges, aplaties, bordées, sont couvertes de stries formées de points enfoncés assez serrés; leur couleur est un noir terne comme celle du corselet. Le corps, en dessous, est ponctué et noirâtre, ainsi que les pattes; les tarses seuls sont un peu rougeâtres.

Nous n'avons vu qu'un individu de cette espèce dans la collection de M. Chevrolat; il a été rapporté de l'île de Cuba. Son mauvais état de conservation nous a empêchés de voir l'écusson.

19. P. GLOBATA.

P. rotundata, subglobosa, opaca, nigra; capite anteriùs, ore, antennis, pedibusque ferrugineis; elytris sat pro-

fundè striatis; corpore subtùs fuscescente; tibiis tarsisque subvillosis.

Long., 2 $\frac{1}{2}$ lig. Larg., 1 $\frac{2}{3}$ lig.

Diaperis globata, in Mus. Dej.

Cette espèce est de forme arrondie et peu aplatie; sa tête petite et rugueuse, marquée en avant d'une impression en demi-cercle, est noire, avec la partie antérieure, les parties de la bouche et les antennes rougeâtres. Le corselet est échancré en avant, plus large que long, arrondi latéralement, très-faiblement rebordé sur les côtés seulement, élargie en arrière et bisinué à sa partie postérieure; il est d'un noir mat et comme velouté, ainsi que l'écusson et les élytres. L'écusson est triangulaire. Les élytres, un peu élevées, arrondies latéralement, rebordées, ont l'angle de la base peu marqué et présentent d'assez fortes stries longitudinales, dans lesquelles on voit des points enfoncés et assez serrés. Le dessous du corps est ponctué et bordé; le bord inférieur des élytres offre la même couleur; les pattes sont rougeâtres, les tibias et les tarses légèrement velus.

Cette espèce, de la collection de M. le comte Dejean, habite le Brésil.

20. P. HEMISPHERICA.

P. globosa, rotundata, subnitida, fusca; capite elongato, cum ore et antennis subrufescente; thorace vagè punctato, margine anteriore maculisque disci duabus nigris; elytris haud profundè punctato-striatis, basi, suturâ, apiceque pallidioribus; corpore subtùs, pedibus dilutius rufescentibus.

Long., 2 lig. Larg., 2 lig.

Diaperis hemisphaerica, in Mus. Dej.

Cette espèce, aussi large que longue, très-bombée, a la figure d'une moitié de sphéroïde. La tête est petite, un peu allongée, lé-

gèrement impressionnée de chaque côté des yeux; sa couleur est un brun rougeâtre, ainsi que celle des parties de la bouche et des antennes; ces dernières sont à peu près de la même grosseur dans toute leur longueur, à partir du quatrième article, et elles sont légèrement velues. Le corselet, projeté en avant, étroit et échancré à sa partie antérieure, s'élargit beaucoup en arrière; il est bisinué à sa partie postérieure et garni, sur les côtés, d'un large rebord formé par une impression longitudinale qui ne se prolonge pas dans toute sa longueur; il offre de plus, en arrière et de chaque côté, une petite impression longitudinale et très-courte; il est parsemé de petits points enfoncés, et sa couleur est celle de la tête, avec le bord antérieur et deux taches sur le disque noires. L'écusson est triangulaire, finement ponctué et brun. Les élytres sont très-bombées, bordées, carénées latéralement le long de leur bord externe; leur angle antérieur est un peu arrondi, l'intérieur légèrement saillant; elles présentent des stries longitudinales assez faibles, formées de points enfoncés peu profonds; leur couleur est brune, un peu plus claire le long du bord antérieur, sur la suture et à l'extrémité. Le bord inférieur des élytres est large, divisé en deux et comme replié sur lui-même par un sillon longitudinal; il est d'un brun rougeâtre, ainsi que le dessous du corps, qui est finement ponctué; les pattes sont d'une couleur plus claire.

Cet insecte a été rapporté de Java, et se trouve dans la collection de M. le comte Dejean.

21. P. DUPONTI.

Pl. 10, fig 3.

P. nigra, opaca, thorace ferrugineo, elytris haud profundè striatis; corpore subtilius pedibusque nitidioribus, abdominis lateribus anoque ferrugineo maculatis.

Long., 6 lig. Larg., $3\frac{2}{3}$ lig.

L'insecte est aplati, d'un noir opaque en dessus; la tête lisse, marquée d'une impression en demi-cercle, avec les palpes légèrement

ferrugineux à l'extrémité, et les antennes fortement ponctuées, leurs derniers articles un peu velus. Le corselet est court, transversal, sinué en avant et en arrière, un peu élargi vers les angles postérieurs qui sont carrés; les antérieurs sont un peu avancés et arrondis. La surface du corselet est lisse, et sa couleur ferrugineuse, les bords seulement noirs. L'écusson est triangulaire et lisse. Les élytres, ainsi que la tête et le corselet, sont couvertes d'une espèce de court duvet qui les rend comme veloutées; elles dépassent un peu le corselet en largeur et présentent des stries longitudinales assez légères dont les intervalles sont lisses; ces stries sont en partie formées de points enfoncés petits et peu serrés. Le dessous du corps, le bord inférieur des élytres et les pattes sont d'un noir luisant; les côtés de l'abdomen et le bout du dernier segment sont marqués de ferrugineux.

Cette espèce se trouve au Brésil. Elle nous a été communiquée par M. Dupont.

22. P. SILPHOIDES.

P. depressa, opaca, obscurè fusca; capite subgranulato, posticè nigro, anticè cum antennis et ore obscurè ferrugineo; elytris levissimè striatis; corpore subtilius nigricante; thoracis parte inferiori pedibusque subferrugineis.

Long., 5 lig. Larg., $3\frac{1}{2}$ lig.

Cette espèce est remarquable par sa taille et sa forme aplatie qui lui donnent en quelque façon l'apparence d'un *Silpha*; ses couleurs sont ternes, comme celles de plusieurs autres *Platydema*. Elle a la tête finement granulée et marquée en avant d'un petit sillon en croissant; la partie postérieure est noire, l'antérieure, au contraire, d'un brun rougeâtre ainsi que les parties de la bouche et les antennes. Le corselet, de forme transversale, est échancré en avant, arrondi sur les côtés, élargi et légèrement bisinué en arrière, faiblement bordé; ses angles antérieurs sont avancés et assez aigus; sa couleur est entièrement d'un brun mat, ainsi que celle de l'écusson. Les élytres sont larges, aplaties, bordées, couvertes de faibles stries formées par des

points enfoncés très-petits et très-serrés ; l'angle de la base est un peu saillant ; elles sont de la même couleur que le corselet en dessus , mais leur bord inférieur offre une teinte rougeâtre , ainsi que les pattes et le dessous du corselet. Le reste du corps , en dessous , est ponctué et noirâtre.

Cet insecte vient des bords du fleuve Maroni , dans l'intérieur de la Guiane française.

23. P. AFFINIS.

P. subdepressa, opaca, nigra ; capite punctato ; ore et antennarum basi apiceque ferrugineis ; mandibulis solis nigris ; antennis medio fuscis ; elytris striatis ; corpore subtus rubro fuscescente , pedibus aut obscure aut pallide ferrugineis.

Long., 3 $\frac{1}{2}$ lig. Larg., 2.

Diaperis affinis, in Mus. Dej.

— *submaculata*, Var. in Litt. Klug.

Cette espèce, d'une couleur noire et sans aucun éclat, a la tête ponctué et présente un enfoncement transversal au devant des yeux ; les parties de la bouche, excepté les mandibules qui sont noires, ont une teinte rougeâtre qui se remarque aussi sur la base et l'extrémité des antennes ; le milieu de ces dernières est brun. Le corselet, plus large que long, est transversal, échancré antérieurement, arrondi sur les côtés, élargi en arrière où il est légèrement bisinué ; il est, de plus, faiblement bordé, et présente en arrière, vers le milieu, deux petits sillons longitudinaux. L'écusson est petit et de forme triangulaire. Les élytres sont larges, un peu aplaties, bordées et couvertes de stries longitudinales assez nombreuses formées de points très-serrés ; leur angle externe est très-saillant ; leur bord inférieur rougeâtre. Le corps, en dessous, est ponctué, d'un brun foncé, mais aussi un peu rouge ; les pattes sont d'un brun plus ou moins clair selon les individus. La *Diaperis submaculata* de M. Klug ne nous paraît différer de cette espèce que par sa taille qui est moindre et ses palpes d'un jaune un peu plus clair.

La patrie de cette espèce est le Brésil et Buénos-Ayres. Elle ressemble beaucoup au *Platydema silphoides*, mais on l'en distingue aisément par sa taille qui est moindre, sa forme plus allongée et sa couleur générale qui est noire, tandis que le brun est la couleur de l'espèce précédente.

24. P. CHEVROLATII.

P. supernè opaca, nigra; capite ruguloso, inæquali, anticè cum ore et antennarum basi apiceque ferrugineis, antennis medio nigricantibus; elytris striatis, interstitiis ad apicem suturam propè elevato-tuberculatis, tuberculis ferrugineis; corpore infernè obscurè ferrugineo, pedibus paulò pallidioribus.

Long., 3 lig. Larg., 1 $\frac{1}{2}$ lig.

Cet insecte est tout noir en dessus, et nullement luisant. Il a la tête très-inégale, profondément enfoncée à sa partie antérieure, entièrement granulée, d'un brun rougeâtre en avant et sur les côtés, avec les yeux d'un vert un peu luisant. Les antennes, finement ponctuées et velues, sont noirâtres, avec les premiers articles et le dernier plus clairs. Les parties de la bouche sont rougeâtres; les palpes maxillaires légèrement velues comme les antennes. Le corselet court, transversal, est échancré et sinué en avant, arrondi sur les côtés, un peu élargi en arrière, sinué au bord postérieur et avancé vers l'écusson. On remarque sur sa surface un enfoncement arrondi à la partie antérieure, et en arrière, sur la même place, un petit trait longitudinal qui ne se voit qu'à cette partie; de chaque côté de ce trait s'en trouve un autre également petit, près du bord postérieur. L'écusson est plat, triangulaire et lisse. Les élytres sont de très-peu plus larges que le corselet, de forme aplatie; elles sont couvertes de stries longitudinales, profondes, formées de points enfoncés peu serrés. Les intervalles ou côtes qui séparent ces stries sont très-élevés à l'extrémité vers la suture, surtout la seconde en partant de celle-ci, qui forme un tubercule allongé, lisse et sinueux, lequel se termine près

d'un autre tubercule, mais placé transversalement sur le bord extrême des élytres. Un peu avant l'endroit où les côtes s'élèvent, les élytres sont marquées d'une dépression sensible. Le tubercule formé par la seconde strie, l'extrémité de la première, et le tubercule du bout des élytres, sont rougeâtres. Le dessous du corps est finement ponctué, lisse et d'un brun rougeâtre, les pattes un peu plus claires; les tibias sont plus fortement ponctués que les cuisses et légèrement velus, ainsi que les tarses.

Brésil. De la collection de M. Chevrolat, à qui nous dédions cet insecte.

Cette espèce vient se placer naturellement après le *P. affinis*, dont elle se distingue suffisamment par sa tête inégale et les tubercules de l'extrémité des élytres.

25. P. JANUS.

P. depressa, opaca; capite punctato, obscure fuscescente; antennarum basi et articulo ultimo subtestaceis; thoracis disco obscure, lateribus lætè fuscis; elytris striatis, fusco-ferrugineis; corpore subtùs pallidiore; pedibus obscure testaceis.

Long, $3\frac{1}{4}$ lig. Larg., $1\frac{3}{4}$ lig.

Diaperis janus, in Mus. Dej.

Mycetophagus janus, Fabr., *Syst. Eleuth.*, II, 566, 4.

Comme la précédente, cette espèce a des couleurs sans éclat. La tête, à peu près arrondie, est ponctué et présente en avant un petit sillon demi-circulaire formé par des points enfoncés, et deux petites élévations longitudinales entre les yeux; elle est d'un brun noirâtre; il n'y a que les antennes qui aient leur base, ou trois articles, rougeâtre, et le dernier un peu jaune. Le corselet est transversal, échancré en avant, arrondi sur les côtés, bisinué postérieurement; il a ses angles antérieurs avancés et un peu pointus; sa couleur est un brun rougeâtre sur les bords et noirâtre dans le milieu, surtout en arrière. L'écusson est triangulaire et brun. Les élytres, larges, aplaties, bordées et couvertes de stries longitudinales de points enfoncés

sont d'un brun semblable à celui des bords du corselet ; leur bord inférieur est plus clair, ainsi que le dessous du corps, qui est ponctué ; les pattes sont jaunâtres.

Cette espèce se trouve au Pérou.

26. P. INFUSCATA.

P. obscurè fusca, capite solo nitido, punctato, thorace, scutello elytrisque opacis; antennis basi palpisque ferrugineis; corpore subtilius cum pedibus ferrugineo.

Long., 3 lig. Larg., $1\frac{2}{3}$ lig.

L'insecte est, en dessus, d'un brun noirâtre, très-finement ponctué sur la tête seulement ; le corselet et les élytres comme recouverts d'une espèce de duvet qui les rend ternes ; un demi-cercle sur le devant de la tête. Antennes noirâtres, légèrement velues, avec les deux premiers articles ferrugineux, ainsi que les palpes. Le corselet transversal, très-légèrement bordé latéralement, marqué de deux impressions à peine sensibles en arrière. L'écusson assez petit, triangulaire. Les élytres couvertes de stries formées de points enfoncés rapprochés et assez profonds ; leur bord inférieur et les pattes ferrugineux ; l'abdomen ponctué, légèrement velu, d'un brun noirâtre.

Cette espèce a été envoyée de Colombie par M. Lebas ; elle est désignée par le n° 195 dans le Catalogue qu'a dressé M. le comte Dejean des insectes de ce voyageur.

27. P. FUSCIPES.

P. minuta, obscurè fusca, capite solo nitido, punctato, thorace, scutello elytrisque opacis, antennarum articulis subtriangularibus, abbreviatis, approximatis; pedibus obscurè ferrugineis.

Long., 2 lig. Larg., 1 lig.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente ; elle en

diffère principalement 1^o par sa taille beaucoup plus petite; 2^o par ses antennes à articles serrés, courts, à peu près triangulaires et moins velus, tandis que dans la précédente ils sont cylindriques et allongés. Les couleurs sont les mêmes, avec les pattes plus foncées.

28. *P. FULIGINOSA.*

P. ovata, depressa, serè subgranulata, suprà obscurè nigricans; capite anteriùs, ore et antennarum basi ferrugineis; thorace posteriùs biimpresso; elytris punctato striatis; corpore subtili nitido, fusco; pedibus elytrorumque margine inferiori pallidè testaceis.

Long., 2 $\frac{1}{2}$ lig. Larg., 1 $\frac{1}{2}$ lig.

Diaperis fuliginosa, in Mus. Dej.

Cette espèce est en dessus d'un brun noirâtre et terne. La tête est arrondie, marquée en avant d'une impression en demi-cercle; sa couleur brune en arrière et rougeâtre à la partie antérieure; cette dernière teinte est aussi celle des palpes et de la base des antennes. Le corselet, transversal, échancré en avant, arrondi et très-légèrement bordé sur les côtés, très-élargi en arrière, est bisinué à son bord postérieur et marqué de deux points enfoncés vers cette même partie. L'écusson est de forme triangulaire. Les élytres sont ovales, aplaties, très-légèrement bordées et couvertes de stries longitudinales que forment des points enfoncés très-distincts; l'angle de la base est assez saillant; elles paraissent très-finement granulées comme tout le dessus de l'insecte et sont aussi de la couleur générale, excepté à leur bord inférieur qui est d'un jaune clair, ainsi que les pattes. Le dessous du corps est fortement ponctué, d'un brun luisant; les tibias sont également ponctués.

Cette espèce vient du Mexique. Elle fait partie de la collection de M. le comte Dejean.

29. *P. MACULICOLLIS.*

P. nigro-ferruginea; maculâ in medio thoracis rubrâ; ely-

tris subtiliter striatis , antennarum articulis duobus primis rufo-ferrugineis , pedibus piceis.

Long., $4 \frac{2}{3}$ lig. Larg., $2 \frac{2}{3}$ lig.

La tête est arrondie, très-finement ponctuée, noire et un peu luisante. Elle présente un léger enfoncement transversal entre les yeux. Les parties de la bouche sont brunes, un peu velues. Les antennes d'un brun noirâtre avec les deux articles de la base rougeâtres. Le corselet est transversal, échancré en avant, arrondi et très-faiblement rebordé latéralement, élargi en arrière, bisinué à sa partie postérieure; il est d'un brun foncé mat avec une tache rouge assez grande, de forme presque triangulaire à son milieu. L'écusson est triangulaire, de la couleur du corselet. Les élytres sont ovales, aplaties, rebordées; elles ont l'angle de la base assez marqué, et présentent de très-faibles stries longitudinales, formées de très-petits points enfoncés très-rapprochés. Elles sont entièrement d'un brun terne comme le corselet. Le dessous du corps est fortement ponctué, d'un brun foncé et luisant. Le bord inférieur des élytres est rougeâtre. Les pattes sont ponctuées, brunes. Les tibias et le dessous des tarses offrent des poils jaunes assez nombreux.

Cette belle espèce vient de l'île de Java.

30. P. RUFICOLLIS.

P. depressa, opaca; capite punctato, anteriori parte ferrugineo, posteriori mandibulisque nigris; antennis fusco-ferrugineis; thorace scutelloque rufis; priori tamen pallidior, margine extremo nigricante; elytris leviter striatis, fuscis, apice dilutius, cum suturâ, corpore subtilius, et pedibus, ferrugineis.

Long., $2 \frac{1}{2}$ lig. Larg., $1 \frac{1}{2}$ lig.

Diaperis thoracica, in Litt. Klug.

Cette espèce a des couleurs mates, mais remarquables par leur

disposition. Sa tête est arrondie, fortement impressionnée en travers dans toute sa longueur et marquée sur sa partie antérieure d'un léger sillon en forme de demi-cercle; elle est fortement ponctuée et de deux couleurs; la moitié antérieure est rougeâtre et l'autre noire; les parties de la bouche sont de la même couleur que le devant de la tête, à l'exception des mandibules, qui sont noires. Les antennes, composées d'articles très-élargis antérieurement et peu serrés, sont d'un brun rougeâtre. Le corselet est plus large que long, légèrement rebordé, échancré en avant, arrondi sur les côtés, élargi en arrière; il présente un léger avancement au milieu de sa partie antérieure; la partie opposée est bisinuée et offre deux petites impressions longitudinales très-courtes, une de chaque côté; sa couleur est un brun presque rouge, un peu plus foncé sur le disque; le simple rebord est noirâtre. L'écusson est triangulaire, mais un peu plus foncé que le corselet. Les élytres sont allongées, élargies au milieu, ovales, très-peu bombées; l'angle de la base est peu saillant; elles présentent des stries longitudinales peu profondes et formées de points enfoncés assez serrés; leur couleur est un brun mat, qui devient rougeâtre à l'extrémité; la suture et le rebord inférieur sont de cette même teinte, qui colore aussi le dessous du corps. Cette dernière partie est entièrement ponctuée et couverte en quelques endroits d'un duvet jaune court et couché; les pattes sont elles-mêmes entièrement ponctuées et de la même couleur.

Cette jolie espèce fait partie de la collection de M. Dupont. Elle a été rapportée de Philadelphie.

31. P. RUFIPENNIS.

P. depressa, opaca, nigra; capite leviter punctato, anticè ferrugineo; antennis palpisque fuscescentibus; horum apice obscuriori; elytris rufescentibus; corpore subtus cum tarsis nigricante.

Long., $3\frac{2}{3}$ lig. Larg., 2 lig.

Cette jolie espèce a la tête finement ponctuée et marquée, à sa

partie antérieure, d'une impression en croissant; elle est noire, avec une teinte rougeâtre sur le labre; les palpes sont bruns, terminés de noirâtre. Les antennes, dont les articles sont coniques, présentent cette dernière couleur dans toute leur longueur. Le corselet, plus large que long, est échancré en avant, arrondi sur les côtés, élargi et très-légèrement bisinué à sa partie postérieure, bordé latéralement et en avant, mais point en arrière; ses angles antérieurs sont assez avancés; il est noir et comme couvert d'un duvet très-court. L'écusson est triangulaire et de la même couleur. Les élytres sont larges, aplaties; leur angle extérieur est très-marqué et pointu; l'intérieur, au contraire, n'est point visible; elles présentent des stries longitudinales formées de points serrés; elles sont couvertes d'un duvet très-court et très-serré, qui, comme dans plusieurs autres espèces, rend leur couleur mate. On peut s'en convaincre en enlevant une partie de ce duvet avec la pointe d'un instrument quelconque. Leur couleur est un brun rougeâtre. Le dessous du corps est noirâtre et ponctué; les pattes sont noires, à l'exception des tarses, qui présentent une teinte brune.

Cette espèce se trouve au Brésil, et nous a été communiquée par M. Dupont.

32. P. PALLENS.

P. depressa, opaca, suprâ pallidè castanea; capite anticè dilutiùs, posticè obscuriùs infuscato; antennis rubescens; elytris striatis; corpore subtùs ferrugineo; pedibus pallidioribus, et sæpè obscurè testaceis.

Long., 3 lig. Larg., 2 lig.

Diaperis livida, in Mus. Dej.

La couleur générale du dessus de l'insecte est sans aucun reflet, et comme dans les espèces de ce genre où l'on remarque cette particularité, l'espèce de duvet très-court qui le couvre empêche de voir s'il est ponctué ou non. La tête présente en avant un très-faible sillon en forme de croissant; sa couleur est brune, un peu plus claire sur

le bord antérieur, et celle des antennes est rougeâtre. Le corselet est transversal, échancré en avant, arrondi sur les bords latéraux, élargi et bisinué postérieurement, très-faiblement bordé, et entièrement d'une couleur châtain-clair, ainsi que l'écusson, dont la forme est triangulaire. Les élytres sont larges, aplaties, bordées et couvertes de stries formées par des points enfoncés assez rapprochés; l'angle de la hase est à peu près nul; pour la couleur, elle est la même que celle du corselet, plus claire cependant sous le bord inférieur. Le corps, en dessous, est ponctué et rougeâtre; la teinte des pattes est plus claire et devient quelquefois un peu jaunâtre.

Cet insecte se trouve, à ce qu'il paraît, dans les deux Amériques, car M. le comte Dejean l'a reçu de la partie septentrionale de ce continent, et nous l'avons des bords du Maroni, dans la Guiane française.

33. P. RUFIVENTRIS.

P. subdepressa, opaca, supra nigra; antennis, oreque et corpore subtilus ferrugineis; pedibus pallidioribus; elytris sat profundè striatis.

Long., 2 lig. Larg., $1\frac{1}{8}$ lig.

Cet insecte est, en dessus, d'un noir mat; il a la tête arrondie, marquée à sa partie antérieure d'une légère ligne courbée en avant. Les antennes sont un peu grêles et rougeâtres, ainsi que les parties de la bouche. Le corselet, plus large que long, est échancré en avant, un peu arrondi sur les côtés, bordé, très-élargi et bisinué à sa partie postérieure vers laquelle il offre de chaque côté un petit point enfoncé. Les élytres sont élargies, peu bombées, légèrement bordées; elles ont l'angle de la base un peu marqué, et sont couvertes de stries longitudinales formées de gros points enfoncés et élargis; l'intervalle de ces stries est finement ponctué. Le dessous du corps est ponctué et rougeâtre, comme le bord inférieur des élytres; les pattes sont un peu plus claires.

Cette espèce se trouve à Philadelphie.

N. B. Nous possédons un individu dont l'une des élytres offre une tache rouge un peu plus bas que le milieu, tandis que l'autre en manque absolument.

34. *P. CRUENTATA.*

P. subdepressa, opaca, suprâ nigra; capite anteriùs, palpis et antennarum basi obscurè ferrugineis; antennis nigricantibus, apice pallidiori; thoracis maculis duabus rotundatis, elytrorum autem transversis pallidè sanguineis; suturâ et angulo elytrorum exteriori fuscis; corpore subtilius pedibusque ferrugineis.

Long., 3 lig. Larg., 2 lig.

Diaperis cruentata, in Mus. Dej.

La tête est finement et entièrement ponctuée, et divisée en deux parties par un sillon transversal qui se contourne en demi-cercle en avant; elle est noire à sa partie postérieure et d'un brun rougeâtre à la partie antérieure; les palpes et la base des antennes sont de cette dernière couleur. Les antennes sont ponctuées, un peu velues et noirâtres dans le reste de leur longueur, avec une légère teinte rougeâtre sur le dernier article. Le corselet est transversal, échancré en avant, élargi en arrière, bisinué à sa partie postérieure, bordé latéralement et d'une couleur noir-mat, avec une tache rougeâtre très-peu marquée vers chaque angle antérieur. L'écusson est triangulaire, d'un brun foncé. Les élytres larges, bordées, ayant l'angle de la base assez saillant, présentent des stries longitudinales dans chacune desquelles on voit une rangée de points enfoncés assez petits; leur couleur est la même que celle du corselet, et sur chacune, un peu plus haut que le milieu, on voit une tache transversale rougeâtre et qui n'atteint pas les bords; la suture est légèrement brune, ainsi que le commencement de l'angle antérieur. Le dessous du corps est ponctué, d'un brun rougeâtre, ainsi que le bord infé-

rieur des élytres et les pattes; les tibias et les tarses sont légèrement velus.

Cet insecte, de la collection de M. le comte Dejean, a été rapporté de Cayenne.

35. P. 4-NOTATA.

P. opaca, nigra, subtus pallidior; capite anteriùs et ore ferrugineis; antennis basi apiceque cum pedibus pallidè testaceis; thoracis lateribus et scutello fuscescentibus; elytris maculis 4 sanguineis, posterioribus 2 arcuatis.

Long., 1 $\frac{1}{3}$ lig. Larg., $\frac{2}{3}$ lig.

Le fond de la couleur de cet insecte est noir. Il a la tête ovale, marquée d'une impression en demi-cercle à son bord antérieur. Ce bord est rouge ainsi que les parties de la bouche. La base et le dernier article des antennes sont d'un jaune rougeâtre. Le corselet transversal, arrondi latéralement, élargi en arrière et bisinué au bord postérieur, a ses côtés brunâtres. L'écusson, très-petit, triangulaire, est de même couleur que les côtés du corselet. Les élytres sont assez courtes, bombées, très-faiblement bordées, offrant chacune deux taches rouges : l'une, arrondie vers l'angle externe, la seconde, en arrière, en forme de croissant dont les angles sont vers l'extrémité. Le bord inférieur des élytres est brun comme le dessous du corps, avec les pattes jaunâtres.

Cette espèce vient de la Colombie, d'où elle a été envoyée par M. Lebas; elle fait partie de la collection de M. Chevrolat.

36. P. ELLIPTICA.

P. subdepressa, opaca, nigra; elytris striatis, apice subsinuatis, basi macula obliquè sanguinea; corpore subtus

paulò nitidiorè ; pedibus pallidioribus ; tarsis etiam in fuscatis.

Long., 3 lig. Larg., $1\frac{1}{2}$ lig.

Diaperis elliptica, Dej., Cat., p. 68.

Mycetophagus ellipticus, Fabr., Syst. Eleuth., II, 566, 3.

Tenebrio ellipticus, ibid., Ent. Syst. suppl., 49, 15.

Cette espèce est revêtue d'une couleur noire et sans éclat. La tête, couverte de points enfoncés très-serrés, est marquée en avant d'un petit sillon en croissant très-faible. Le corselet est plus large que long, échancré antérieurement, légèrement arrondi sur les côtés, élargi et faiblement bisinué en arrière. L'écusson est arrondi vers la pointe. Les élytres sont un peu allongées, peu bombées, bordées; leur surface présente des stries longitudinales formées de points enfoncés; leur extrémité est un peu sinuée; vers la base de chacune se distingue une tache transversale rouge et ondée sur ses bords; cette tache prend naissance à l'angle de la base qui est peu marqué, et s'étend jusque près de la suture, en formant une ligne un peu oblique. Le dessous du corps est ponctué et noir, mais un peu plus luisant; les pattes sont plus claires et les tarses même un peu bruns.

Habite la Caroline, sous les écorces.

37. P. TRANSVERSA.

P. opaca, nigra, palpis et antennarum basi pallidè ferrugineis; elytris fasciâ angustâ transversali sinuatâ; corpore subtili et elytrorum margine infero pallidè fuscis, pedibus flavescens.

Long., 2 lig. Larg., $1\frac{1}{8}$ lig.

Noire, opaque, cette espèce a la tête impressionnée en avant; les palpes et la base des antennes sont d'un brun jaune. Le corselet est transversal, arrondi latéralement, faiblement bisinué en arrière. Les élytres, ovales, bordées, sont couvertes de stries longitudinales assez

faibles, formées de points peu distincts; vers le milieu de chaque élytre on voit une bande transversale, étroite, irrégulière et sinuée qui part de la suture et n'atteint pas le bord externe. Le dessous du corps et le bord inférieur des élytres sont d'un brun clair; les pattes jaunâtres.

Envoyé de la Colombie par M. Lebas.

38. P. FASCIATA.

P. subdepressa, opaca, suprâ nigra; ore, antennarum basi pedibusque ferrugineis; antennis nigricantibus, apice pallidiori; elytris striatis, maculâ transversâ sanguineâ.

Long., 3 lig. Larg., $1\frac{2}{5}$ lig.

Diaperis fasciata, Dej., *Cat.*, p. 68.

Mycetophagus fasciatus, Fabr., *Syst. Eleuth.*, II, p. 367, 9.

Cette espèce est revêtue de couleurs mates et sans éclat. Elle a la tête ponctuée et fortement impressionnée en travers devant chaque œil; la couleur de cette même partie est noire; les parties de la bouche, au contraire, ainsi que la base des antennes et l'extrémité de leur dernier article sont rougeâtres; le reste des antennes est presque noir. Le corselet est transversal, échancré antérieurement, arrondi sur les côtés; sa base est élargie et bisinuée, sa couleur entièrement noire. L'écusson est triangulaire et de la teinte générale. Les élytres, larges, peu bombées, bordées et couvertes de stries longitudinales de points enfoncés et assez serrés, sont noires, avec une bande transversale rouge et irrégulière sur ses bords et située vers le milieu de chacune. Le corps, en dessous, est ponctué et brun; le bord inférieur des élytres et les pattes, au contraire, sont un peu rougeâtres.

Cette espèce se trouve à Cayenne.

39. P. DIOPHTHALMA.

P. nigra, utriusque elytri basi maculâ subrotundatâ, rubrâ; corpore subtilius pedibusque rubris.

Long., 3 $\frac{1}{2}$ lig. Larg., 2 lig.

Diaperis diophthalma, in Litt. Klug.

Tête noire, très-ponctuée, avec sa partie antérieure, les palpes et les trois premiers articles des antennes rougeâtres; le reste des antennes noir. Le corselet transversal, échancré en avant, arrondi et rebordé latéralement, élargi en arrière où il est bisinué; il est d'un noir opaque. Écusson assez petit, triangulaire et d'un brun foncé. Élytres assez larges, rebordées, avec des lignes longitudinales assez nombreuses, mais à peine sensibles, dans lesquelles l'on voit des points enfoncés peu marqués; leur couleur est d'un noir obscur avec une tache rouge presque arrondie, un peu transversale vers le milieu de la base de chaque élytre. Dessous du corps obscur, rebord inférieur des élytres et pattes d'un rougeâtre clair.

Elle se trouve à l'île de Cuba, et fait partie de la collection de M. le comte Dejean.

40. P. 4-MACULATA.

P. subdepressa, opaca, supernè nigra; capite profundè punctato, fusco nigricante, ore antennisque ferrugineis; elytris leviter striatis, maculis duabus singulorum obscurè sanguineis; corpore subtilius fusco rubescente; pedibus pallidioribus.

Long., 3 lig. Larg., 1 $\frac{1}{2}$ lig.

Cette espèce, comme la plupart de celles de ce genre, a des couleurs sans reflets. La tête est arrondie, fortement ponctuée et présente à sa partie antérieure un petit sillon en forme de demi-cercle;

elle est d'un brun presque noir, et les parties de la bouche sont rougeâtres; les antennes, de cette dernière couleur, ont leurs articles allongés et un peu coniques. Le corselet est transversal, échancré en avant, arrondi sur les côtés, élargi en arrière, bisinué à sa partie postérieure, très-légèrement impressionné en travers à ce même endroit et entièrement noir. L'écusson est assez grand, presque triangulaire, un peu arrondi en arrière et de la couleur du corselet. Les élytres, un peu allongées, ovales, ont l'angle de la base légèrement saillant; elles sont bordées, très-finement ponctuées et présentent des stries longitudinales formées de petits points assez serrés; de la couleur noire qui les couvre se détachent quatre larges taches d'un rouge sombre dont deux sur chaque élytre; la première, placée vers le tiers antérieur, est transversale et grande; l'autre, un peu plus petite et de forme ovale, se trouve vers l'extrémité. Le dessous du corps est fortement ponctué et d'un brun rougeâtre; le bord inférieur des élytres est de la même couleur; les pattes sont plus claires et ponctuées aussi.

Cette espèce fait partie de la collection de M. Dupont, et vient de Philadelphie.

41. P. MACULOSA.

P. nigra, elytris maculis quatuor sanguineis; corpore subtus, pedibus, palpis et antennarum basi ferrugineis.

Long., 3 lig. Larg., $1\frac{3}{4}$ lig.

Diaperis maculosa, in Litt. Klug.

La tête est arrondie, très-finement ponctuée, et offre à sa partie antérieure une impression peu marquée; elle est noire, avec son bord antérieur, les palpes et les premiers articles des antennes rougeâtres; le reste des antennes est noir, excepté le dernier article qui est un peu brun. Le corselet est transversal, échancré en avant, arrondi latéralement, élargi et bisinué en arrière, entièrement d'un noir opaque et sans reflets. L'écusson est large et triangulaire. Les élytres sont assez allongées, un peu parallèles, rebordées et offrent des

stries longitudinales dans lesquelles l'on voit de petits points enfoncés; l'angle huméral un peu saillant; elles sont d'un noir semblable à celui du corselet, avec chacune deux larges taches rouges : l'une, située vers le tiers antérieur, est transversale, de forme ovale et irrégulière sur ses bords; l'autre est arrondie et placée à l'extrémité de l'élytre au côté extérieur. Le dessous du corps est fortement ponctué, rougeâtre ainsi que le bord inférieur; les pattes sont aussi de cette couleur.

Cette espèce vient de la partie méridionale du Brésil, et fait partie de la collection de M. le comte Dejean.

42. P. NOTATA.

P. subdepressa, opaca, uigra; capite levius punctato, ore ferrugineo, antennis nigricantibus; thorace maculis duabus rotundatis, obscurè sanguineis; elytris quoque sanguineis, haud profundè striatis, basi, totâ penè suturâ, sexque maculis singulorum uigris; corpore subtilius pedibusque nigro fuscescentibus; tarsis pallidioribus.

Long., $3\frac{2}{3}$ lig. Larg., $2\frac{1}{2}$ lig.

La tête, à peu près arrondie, offre à sa partie antérieure un léger sillon en forme de croissant; elle est finement ponctuée et d'un noir mat, avec les parties de la bouche rougeâtres. Les antennes sont noîrâtres et un peu velues. Le corselet, de forme transversale, est échancré en avant, arrondi sur les côtés, élargi et légèrement bisinué en arrière, très-faiblement bordé; ses angles antérieurs sont avancés et un peu pointus, et sa couleur un noir terne duquel se détachent, lorsqu'on le regarde avec attention, deux petites taches rougeâtres et arrondies, placées une de chaque côté. L'écusson est triangulaire et noir. Les élytres sont larges, aplaties, faiblement bordées et couvertes de légères stries formées par des points enfoncés rapprochés et très-petits; le fond de leur couleur est rouge, mais leur base, les deux premiers tiers de la suture et six taches sur cha-

cune se distinguent par leur couleur noire; ces taches sont ainsi placées : quatre vers le milieu, une cinquième sur le bord externe, et la dernière, beaucoup plus grande que les autres, couvrant l'extrémité et ne s'étendant pas jusqu'au bord dans tous les individus. Le dessous du corps est ponctué et d'un brun foncé, ainsi que les pattes, mais les tarse^s sont un peu plus clairs; les côtés de l'abdomen et le bord inférieur des élytres affectent une teinte rougeâtre.

Cet insecte a été rapporté des bords du fleuve Maroni, dans la Guiane française.

43. P. HISTRIO.

P. subdepressa, opaca, fusco-ferruginea; antennis, nonnisi basi, nigricantibus; thorace maculis sex, elytris fasciâ baseos irregulari, maculâ medii ferè X imitante et punctis tribus apicis nigris; corpore subtili, femoribus tarsisque obscurè rufescentibus; tibiis nigris, apice rufis.

Long., $3\frac{1}{4}$ lig. Larg., 2 lig.

Diaperis histrio, in Mus. Dej.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente par la forme et les couleurs, mais ces dernières n'offrent plus la même disposition. La tête est arrondie; elle présente en avant un petit sillon arrondi en demi-cercle, et en arrière deux petites impressions; elle est d'un brun rougeâtre, ainsi que les palpes et la base des antennes; ces dernières sont noires dans le reste de leur longueur et grossissent sensiblement jusqu'à l'extrémité. Le corselet est court, transversal, échancré et sinué en avant, élargi en arrière et bisinué à sa partie postérieure; ses angles antérieurs sont arrondis; sa couleur est d'un brun rougeâtre mat, avec six taches noires, dont quatre sont placées au milieu et sur deux rangs, et les deux autres de chaque côté; on voit de plus, en arrière et vers chaque angle postérieur, deux petits enfoncemens noirâtres et placés un peu obliquement. L'écusson est triangulaire, assez petit et de la couleur du fond du corselet. Les

élytres , assez larges , arrondies à l'extrémité , et un peu bombées , sont aussi de la couleur du corselet , et présentent des taches noires et irrégulières qui forment à la base une bande large et en zigzag serré ; vers le milieu , une autre tache assez grande , aussi irrégulière et imitant presque la forme d'un X ; enfin , vers l'extrémité , trois points noirs un peu allongés . Le bord inférieur des élytres , le dessous du corps et les cuisses sont d'un brun rougeâtre , tandis que les tibias sont noirs , et n'ont de rouge que leur extrémité ; les tarses sont de la couleur des cuisses .

Cette espèce vient du Brésil , et fait partie de la collection de M. le comte Dejean .

44. P. VARIANS.

P. subdepressa , opaca , supernè nigra ; capitis punctulati , subnitidi , anteriore parte , ore , antennarum basi et corpore subtus ferrugineis ; pedibus pallidioribus ; elytris haud profundè striatis , singulis maculâ ferè transversâ mediî sanguineâ .

Long , 1 $\frac{2}{3}$ lig. Larg. , 1 $\frac{1}{5}$ lig.

Diaperis varians , in Mus. Dej.

— *obliterata* , in Litt. Schœnh.

Cette petite espèce a la tête presque arrondie , entièrement ponctuée , marquée d'un fort enfoncement devant chaque œil et d'un petit sillon transversal au milieu , qui se tourne vers la partie antérieure de la tête en forme de demi-cercle ; la couleur est d'un noir un peu luisant ; le bord antérieur , les parties de la bouche et les deux ou trois premiers articles des antennes sont rougeâtres ; ces dernières , noirâtres et velues dans le reste de leur longueur , grossissent assez fortement vers l'extrémité . Le corselet est large , transversal , un peu échancré et sinué en avant , bordé latéralement , élargi en arrière et bisinué à sa partie postérieure , où il est légèrement impressionné en travers ; sa couleur est d'un noir mat . L'écus-

son est triangulaire , un peu arrondi à l'extrémité, lisse et noirâtre. Les élytres, larges, un peu bombées, bordées, ont l'angle de la base peu prononcé et sont couvertes de légères stries longitudinales formées de points enfoncés assez serrés; leur couleur est celle du corselet, avec une petite tache rougeâtre et irrégulière sur ses bords, un peu plus large que longue, située vers le milieu de chaque élytre. Le dessous du corps est fortement ponctué et d'un brun rougeâtre, ainsi que le bord inférieur des élytres; les pattes sont un peu plus claires.

Dans les individus nouvellement transformés, la couleur générale est brune, les taches rouges des élytres ne paraissent pas encore et les pattes sont jaunâtres.

Cette espèce se trouve à Cayenne, et fait partie de la collection de M. le comte Dejean.

45. P. FLAVIPES.

P. depressa, opaca, supernè nigra; capite punctulato, ore et antennarum basi fuscescentibus; elytris sat leviter striatis; corpore subtilius infuscato; pedibus ferrugineis.

Long., 2 $\frac{1}{4}$ lig. Larg., 1 $\frac{1}{4}$ lig.

Diaperis flavipes, Dej., Cat., p. 68.

Nyctophagus flavipes, Fabr., Syst. Eleuth., II, 567, 11.

Les couleurs de cet insecte sont mates et sans reflet; sa tête est ponctuée, et présente un léger sillon en avant, et quelques points enfoncés plus gros au milieu; elle est noire, mais les parties de la bouche sont un peu brunes. Les antennes, composées d'articles coniques, ont la même couleur à la base, et sont noires dans tout le reste de leur longueur. Le corselet est plus large que long, légèrement échancré en avant, bisinné et élargi à sa partie postérieure, bordé, finement ponctué et entièrement noir. L'écusson est petit et de la même couleur. Les élytres sont allongées, aplaties, faiblement bordées et couvertes de stries longitudinales formées de points enfoncés assez serrés; elles sont d'un noir sans reflet et comme velouté, qui empêche de voir les points dont elles doivent être impressionnées

entre chaque strie. Le dessous du corps est ponctué et brun; le bord inférieur des élytres présente la même couleur; les pattes, au contraire, sont rougeâtres.

Habite la Caroline.

46. P. CARBONARIA.

P. subdepressa, opaca, nigra; capite punctulato, parùm nitido; ore, antennarum basi pedibusque ferrugineis; elytris levissimè striatis; corpore subtilius nigricante.

Long., 2 lig. Larg., $1 \frac{1}{3}$ lig.

Diaperis carbonaria, in Mus. Dej.

La tête est arrondie et présente un enfoncement transversal devant les yeux; elle est finement ponctuée et d'un noir peu luisant, avec les parties de la bouche un peu rougeâtres. Les antennes, assez fortes, ont les deux premiers articles et la base du troisième rougeâtres, les derniers sont légèrement velus. Le corselet est fort large, échancré en avant, arrondi latéralement, élargi en arrière, bisinué à sa partie postérieure, légèrement rebordé et d'un noir mat. L'écusson est triangulaire et noir. Les élytres peu élargies, ovales, ont l'angle de la base assez marqué et sont couvertes de stries faibles qui présentent quelques petits points enfoncés; elles sont entièrement d'un noir nullement luisant; leur bord inférieur est rougeâtre. Le dessous du corps est ponctué, d'un brun presque noir; les pattes ponctuées aussi et rougeâtres.

Cette espèce est voisine de l'*Erythrocera*, mais on peut la distinguer par sa forme et ses couleurs qui ne sont pas absolument les mêmes; elle ne présente sur la tête ni cornes, ni tubercules. Elle se trouve au Brésil, et fait partie de la collection de M. le comte Dejean.

47. P. HIEROGLYPHICA.

P. subdepressa, parùm nitida, obscurè testacea; capite lineolis, thorace lineolis maculisque, elytris fasciis tribus irregularibus nigris; antennis basi apiceque testaceis, reliquâ parte fuscescente; corpore subtilius subferrugineo; pedibus testaceis.

Long., 2 lig. Larg., $1\frac{1}{4}$ lig.

Diaperis variegata, in Mus. Dej.

Cette petite espèce, remarquable par la disposition de ses couleurs, a la tête marquée d'un enfoncement transversal entre les yeux et d'un petit sillon en forme de croissant situé sur la partie antérieure; la couleur est d'un jaune un peu brun, varié de quelques petites raies noires. Les antennes, composées d'articles un peu serrés, ont les cinq premiers jaunes, le sixième en partie jaune et en partie brun, les quatre suivans bruns, et le dernier de la couleur des premiers. Le corselet est plus large que long, tronqué en avant, arrondi sur les côtés, très-élargi et bisinué en arrière, bordé, et avancé aux angles antérieurs; il est d'un jaune un peu roussâtre, avec quelques lignes noires en réseau sur le milieu et une petite tache en anneau de chaque côté. L'écusson est large, triangulaire et jaune. Les élytres, médiocrement élevées, sont bordées et présentent quelques stries longitudinales et faibles qui sont formées de points enfoncés; l'angle de la base est presque insensible; leur couleur, la même que celle du corselet, avec trois bandes transversales noirâtres en zigzag. Le dessous du corps est d'un jaune un peu rougeâtre, et les pattes sont plus claires.

Cette espèce vient de la partie septentrionale du Brésil; nous l'avons vue dans les collections de MM. le comte Dejean et Chevrolat.

48. P. VARIEGATA.

P. lævigata, punctulata nigra; capite anteriùs, ore et abdomine ferrugineis; antennis basi apiceque cum pedibus pallidè testaceis; thorace et elytris maculis fasciisque ferrugineo-ochraceis.

Long., 2 lig. Larg., $1\frac{1}{3}$ lig.

Le dessus de cet insecte est un peu luisant, très-finement ponctué et le fond de sa couleur noir; la partie antérieure de la tête, la base et l'extrémité des antennes, la bouche, sont ferrugineuses. Le corselet est varié de jaune un peu rougeâtre placé sur ses bords latéraux et antérieurs en forme de bande inégale et sinuée, et formant deux taches distinctes et séparées vers le bord postérieur. L'écusson est lisse, presque ferrugineux. Les élytres, parcourues dans leur longueur par de très-faibles stries longitudinales de points enfoncés, sont marquées de trois taches de la même couleur que celles du corselet : la première, très-arquée et sinuée irrégulièrement, occupe la base de chaque élytre ; la deuxième est placée un peu au-dessous du milieu en forme de bande transverse, ne gagne pas tout-à-fait la suture, mais elle coupe le bord externe et communique ainsi avec la troisième; cette dernière est une tache orbiculaire qui couvre l'extrémité de chaque élytre. Les intervalles des stries sont très-finement ponctués. Les taches laissent voir le long de ces stries quelques lignes longitudinales obscures. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre luisant, avec l'abdomen ferrugineux; les pattes sont d'un jaune pâle.

Cette espèce a été envoyée de la Colombie par M. Lebas.

49. P. VIRENS.

P. parvum depressa, punctata, nitida, viridi cyanescent; antennis pallidè fuscis, basi obscurioribus; ore ferrugi-

neo; elytris striatis; corpore subtùs æneo nigricante; pedibus nigris, tarsis fuscescentibus.

Long., 2 lig. Larg., $1\frac{1}{8}$ lig.

Diaperis virens, in Litt. Klug.

Cette jolie espèce est entièrement, en dessus, d'un vert bleuâtre et luisant; sa forme est allongée, sa tête arrondie, fortement ponctuée, surtout devant les yeux où elle est même rugueuse; les antennes sont fortes et vont en s'élargissant jusqu'à l'extrémité; leur couleur est un brun clair, un peu plus foncé à la base; les parties de la bouche sont rougeâtres. Le corselet, peu transversal, est presque tronqué en avant, arrondi et faiblement rebordé latéralement; il s'élargit un peu en arrière, où il est bisinué et rebordé; il est un peu élevé au milieu de sa partie antérieure et présente un grand nombre de points enfoncés et assez gros, irrégulièrement disposés sur toute sa surface. L'écusson est triangulaire et d'une couleur un peu plus foncée que les élytres. Celles-ci sont allongées, un peu bombées, très-finement ponctuées; l'angle de la base est assez prononcé; elles présentent des stries longitudinales dans chacune desquelles on voit des points enfoncés; le rebord qui les entoure est très-faible. Le dessous du corps est ponctué et d'un noir un peu bronzé; les pattes sont noires; les tarses un peu rougeâtres.

La patrie de cette espèce est l'île de Cuba. Nous l'avons décrite dans la collection de M. le comte Dejean.

50. P. CYANEA.

P. subelevata, punctata, nitida; capite elytrisque cæruleo micantibus; ore antennisque fuscis; thorace et scutello æneo cyanescentibus; corpore subtùs nigricante; pedibus subferrugineis, tarsis pallidioribus.

Long., 2 lig. Larg., 1.

Diaperis cyanea, in Mus. Dej.

La tête, presque arrondie, a ses bords relevés et présente à son

milieu une forte impression arrondie, qui est bordée en arrière et sur les côtés par une élévation en demi-cercle et assez forte, en forme de fer à cheval; elle est fortement ponctuée et de couleur bleue, avec les parties de la bouche et les antennes brunes; les articles de ces dernières sont assez élargis et un peu velus. Le corselet est transversal, assez fortement échancré en avant, bordé latéralement, élargi en arrière et bisinué à sa partie postérieure, où il est aussi légèrement bordé; il est assez finement ponctué et présente deux et quelquefois quatre impressions, savoir, deux vers le bord antérieur et les deux autres vers le bord opposé; sa couleur est un bleu luisant un peu verdâtre. L'écusson est à peu près triangulaire, marqué de deux impressions en avant et bronzé. Les élytres, plus larges que le corselet, sont allongées, bombées, bordées, entièrement ponctuées et couvertes de stries longitudinales fortes et serrées, dans chacune desquelles on voit une rangée de points enfoncés; l'angle de la base est saillant et lisse; la couleur est un bleu luisant. Le dessous du corps est ponctué, d'un brun noirâtre; le bord inférieur des élytres est de la même couleur; les pattes sont d'un brun rougeâtre et les tarses un peu plus clairs.

Patrie : l'Amérique septentrionale. De la collection de M. le comte Dejean.

GENRE HEMICERA, Nob. (1).

ANTENNÆ validiusculæ, apice subito dilatatæ; articulis quinque primis tenuibus, approximatis; sequentibus verò sex dilatatis, compressis, subremissis, quorum ultimo subovato.

Corpus subelevatum, ovatum, nitidum.

Les antennes sont un peu fortes, de la longueur de la tête et du corselet réunis, et ne sont perfoliées que dans leur dernière moitié. Les cinq articles de la base

(1) Étym. ἡμισυς, demi; κέρας, corne.

sont courts , grêles et serrés , et les cinq suivans élargis , aplatis , un peu lâches , en cône tronqué ; le dernier est arrondi. La tête est un peu ovale ; le corselet un peu plus large que long , légèrement échancré en avant , fortement bordé , un peu bisinué en arrière ; l'écusson triangulaire et petit. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet à la base , allongées , un peu élevées , bordées , couvertes de stries longitudinales formées de points enfoncés , et présentent un angle huméral très-saillant. Les pattes sont assez longues , mutiques , et les tarses dilatés et un peu spongieux , ou très-velus en dessous.

1. H. SPLENDENS.

Pl. 10, fig. 5.

H. elongata, punctata, metallica, nitidissima; mandibulis antennisque nigris; thorace rubro, croceo viridique variegato; elytrorum iisdem coloribus in longitudinales lineas dispositis, striis densissimè punctatis; corpore subtili aeneo fuscescente, pedibus pallidioribus; tarsis subdilatatis, infra villosis.

Long., 3 lig. Larg., 1 $\frac{1}{2}$ lig.

Diaperis splendens, in Mus. Dej.

Cnodalon splendens, Wiedm.

Cette belle espèce a la tête ponctuée et marquée d'un sillon transversal en avant des yeux et de deux petits points entre ceux-ci ; sa couleur est bronzée , mais les parties de la bouche et la base des antennes sont brunes ; les mandibules et le reste des antennes noires ; ces dernières présentent des points enfoncés. Le corselet , de forme

transversale, estéchancré en avant, légèrement arrondi sur les côtés, bisinué et un peu élargi en arrière, fortement bordé, excepté au milieu de sa partie antérieure, ponctué et assez inégal; un beau rouge cuivreux à reflets jaunes et verts forme sa couleur. Les élytres sont assez allongées, un peu bombées, finement ponctuées et couvertes de stries longitudinales formées de points enfoncés excessivement serrés; leur angle huméral est saillant; le fond de leur couleur est un rouge cuivreux comme le corselet, avec des bandes longitudinales très-éclatantes et d'un vert bronzé; ces bandes forment une espèce de cercle autour de l'angle huméral et un autre de chaque côté vers le milieu du bord externe. Le dessous du corps est ponctué et d'un brun cuivreux; les pattes sont un peu plus claires, ponctuées aussi; les tarses assez larges et velus en dessous.

Cette jolie espèce, que nous avons décrite dans la collection de M. Dupont, se trouve aux Indes-Orientales.

2. H. ARCUATA.

H. elongata, punctata, nitidè virescens, capite thorace elytrisque cupreo variegatis; elytris profundè striatis, interstitiis punctulatis; corpore subtilius cum pedibus nigro, antennis ferrugineis.

Long., 4 lig. Larg., 2 lig.

Diaperis lineata, in Mus. Dej.

D'un vert bronzé brillant; tête couverte de points enfoncés assez serrés, marquée en avant des yeux du sillon demi-circulaire propre à toutes les Diapères et de deux petits enfoncemens rapprochés l'un de l'autre, placés sur le bord postérieur; un reflet cuivreux se remarque sur le sommet de la tête et aux bords latéraux. Les antennes sont ponctuées, ferrugineuses et garnies de poils roussâtres dans la partie dilatée; le dernier article est plus clair que les autres. Le corselet est peu bombé, assez égal, couvert de points enfoncés plus petits et moins serrés que ceux de la tête; il est marqué d'une légère

dépression au milieu de son bord postérieur. Une large tache d'un rouge cuivreux, de forme circulaire, couvre chacun de ses côtés, et la même teinte colore le bord antérieur. L'écusson est triangulaire, couvert de quelques points enfoncés, surmonté d'une petite ligne élevée longitudinale d'un cuivreux foncé. Les élytres, dont l'angle huméral ne fait presque point saillie, sont marquées de stries formées de points enfoncés, profonds, mais un peu écartés; les intervalles de ces stries sont très-finement ponctués; la nuance cuivreuse qui orne chaque élytre forme une bande dans toute la longueur de cette élytre près la suture, de laquelle se détache une autre bande couvrant la base et gagnant le bord externe pour revenir se réunir à la bande intérieure un peu au-dessous de la moitié de l'élytre; à l'extrémité de l'élytre, la bande s'élargit en une tache circulaire. Le corps, en dessous, est ponctué et noir, ainsi que les pattes; l'intérieur des cuisses antérieures est légèrement ferrugineux.

Cette espèce se trouve à l'Ile-de-France.

GENRE CEROPRIA, Nob. (1).

ANTENNÆ *longiusculæ, depressæ, latitudine subcrescentes; articulis tribus primis brevibus et tenuibus; reliquis introrsum triangularibus aut serratis; ultimo orbiculato.*

CORPUS *depressum, latum, nitidum.*

Les antennes sont un peu plus longues que le corselet, aplaties, grossissant légèrement jusqu'à l'extrémité; les trois premiers articles sont courts et grêles, et les suivans triangulaires ou en scie au côté interne; le dernier est arrondi. La tête est ovale transversalement, et sans cornes dans les mâles. Le corselet est plus large que long, échancré antérieurement, arrondi

(1) Etym. *κέρας*, corne; *πίλον*, scie.

sur les côtés , ainsi que sur ses angles de devant , bisinué en arrière , bordé et ordinairement relevé. L'écusson est assez petit et triangulaire. Les élytres , un peu plus larges que le corselet , sont élargies , un peu aplaties , bordées , striées longitudinalement. Les pattes sont de longueur moyenne , assez grêles , et le dessous des tarses un peu spongieux (1).

1. C. SPECTABILIS.

C. depressa, punctata, nitida, obscurè fusca; ore subferrugineo; antennis fuscescentibus; thoracis lateribus subæneis; elytris sat leviter striatis, zonis transversis cæruleo, viridi, rubroque nitescentibus; corpore subtus pedibusque fusco-nigricantibus; tarsis pallidioribus, subvillosis.

Long., 3 $\frac{3}{4}$ lig. Larg., 2 lig.

Diaperis chalybeata, in Litt. Ziegl.

Helops bipunctatus, in Litt. Meg.

La tête est marquée d'un petit sillon transversal entre les yeux, d'un enfoncement longitudinal devant chacun de ceux-ci et d'une autre légère impression en arrière; elle est fortement ponctuée et noirâtre, avec les parties de la bouche un peu rougeâtres; les antennes sont très-velues et brunes. Le corselet, un peu plus large que long, est échancré en avant; ses angles antérieurs et ses côtés sont arrondis, et sa partie postérieure élargie et bisinué; il est bordé, ponctué et présente en arrière deux petites impressions longi-

(1) Les *Helops splendens* et *pretiosus* de M. le comte Dejean nous paraissent très-voisins de plusieurs espèces de ce genre; mais leurs antennes courtes et à articles très-serrés les en éloignent: nous les avons donc laissées provisoirement parmi les *Helops*.

nales ; sa couleur est brune noirâtre, avec des reflets bronzés sur les côtés. L'écusson est petit et de la couleur du corselet. Les élytres sont aplaties, bordées et couvertes de stries longitudinales formées de points serrés ; vers l'intervalle qui existe entre chaque strie se voient un grand nombre de points très-petits ; l'angle huméral est un peu saillant. La couleur des élytres est brune, avec des reflets irisés et partagés en espèces de bandes transversales bleues, vertes et rouges. Le dessous du corps est finement ponctué, ainsi que les pattes ; ces deux parties sont d'un brun noirâtre ; les tarses, garnis de quelques poils roux, sont d'une couleur plus claire.

Cette espèce vient d'Amérique ; M. Dupont l'a reçue aussi de la Nouvelle-Hollande.

2. C. SUBOCELLATA.

C. subdepressa, punctulata, nitida, fusco nigra ; ore et sæpius antennarum basi ferrugineis ; thoracis lateribus cupreo æneis ; elytris viridi æneis, nitidis, suturâ solâ nigricante, baseos et apicis maculâ cupreâ cyaneo, rubro et flavescente-cupreo marginatâ ; corpore subtilius plus minusvè nigricante, tarsi pallidioribus.

Long., 4-5 lig. Larg., 2-2 $\frac{1}{2}$ lig.

Perilampus subocellatus, in Litt. Dalm ?

Cette jolie espèce a la tête courte, large, marquée d'une impression transversale en avant des yeux et de deux autres longitudinales entre celle-ci et le bord antérieur. Toute sa surface est parsemée de points enfoncés très-petits ; sa couleur est un noir luisant. Une légère teinte de ferrugineux colore les parties de la bouche et quelquefois la base des antennes. Toute la partie élargie des antennes est fortement ponctué et garnie de poils légèrement roussâtres. Le corselet est transversal, sinué en avant, un peu plus large au milieu qu'en avant, et de la même largeur dans sa dernière moitié ; son bord postérieur est avancé au milieu vers l'écusson, marqué à cet endroit

d'un enfoncement peu profond. De chaque côté, sur le même bord, mais avant les angles et le milieu, se voit une courte ligne enfoncée, longitudinale. Les bords latéraux sont eux-mêmes accompagnés dans presque toute leur longueur d'une ligne enfoncée qui disparaît quelquefois. La ponctuation du corselet est la même que celle de la tête; sa couleur est de même d'un brun noir; mais les côtés se changent en un bronzé cuivreux, un peu jaunâtre. L'écusson est de la couleur du fond du corselet, de forme triangulaire, et à peine ponctué. Les élytres, un peu plus larges que le corselet à la base, s'élargissent encore un peu vers l'extrémité; elles sont peu convexes, finement ponctuées comme la tête et le corselet. Des points enfoncés, peu profonds et réguliers, y forment des stries longitudinales, dont la première, à partir de l'écusson, n'est que rudimentaire. La couleur des élytres n'est brune que le long de la suture; le reste est d'un vert bronzé brillant, avec l'angle huméral marqué d'une tache d'un cuivreux un peu jaunâtre; cette tache est entourée d'un cercle bleu passant au violet rougeâtre, puis devenant en dehors d'un jaune cuivreux. Le cercle n'est pas entier, la tache étant située sur l'angle des élytres. Plus bas, vers l'extrémité, on aperçoit une tache ovale, bordée au côté interne des élytres des mêmes couleurs que celle de la base. Le dessous du corps est ponctué, quelquefois brun et quelquefois noir, variant dans les individus différens; les tarses sont un peu plus clairs et garnis en dessus de poils roux.

De Java. Collection de M. Chevrolat.

3. C. INDUTA.

C. subdepressa, nitidissima, fusca; capite nigro, ore subtestaceo, antennis fuscis, basi obscurioribus; thorace nigricante, lateribus viridi-æneis; elytris striatis, metallicis coloribus variè nitescentibus; corpore subtus pedibusque fuscescentibus.

Long., $3\frac{2}{3}$ lig. — $5\frac{1}{2}$ lig. Larg., $2 - 2\frac{2}{3}$ lig.

Helops indutus, Wiedm.

Cette espèce, que ses caractères nous ont fait retirer du genre *Helops*,

a la tête marquée de deux enfoncemens profonds et longitudinaux devant les yeux. Dans quelques individus, la partie postérieure est sillonnée longitudinalement; dans d'autres, au contraire, transversalement; dans tous, elle est ponctuée et noire, avec les parties de la bouche un peu jaunâtres; les antennes, fortement ponctuées, sont brunes et légèrement velues, mais les trois articles de la base sont plus foncés et lisses. Le corselet est transversal et échancré en avant, ses angles antérieurs abaissés, ses côtés arrondis et un peu élargis; sa partie postérieure bisinuée : en dessous, à cette même partie, se trouve un petit enfoncement longitudinal de chaque côté et une légère impression vers chaque bord latéral, mais un peu plus haut; sa couleur est brune, presque noire au milieu, et d'un vert bronzé sur les côtés. L'écusson est petit, triangulaire et brun. Les élytres sont larges, rebordées, peu convexes, très-finement ponctuées et couvertes de stries longitudinales formées de points enfoncés et très-serrés; l'angle huméral est assez prononcé; leur couleur est un brun bronzé à reflets irisés. Le bord inférieur des élytres est brunâtre; le dessous du corps et les pattes sont ponctués et de la même couleur; les tibias postérieurs sont un peu velus.

Cette belle espèce se trouve à Java et sur le continent des Indes-Orientales.

4. C. FESTIVA.

C. nitidissima, æneo ferruginea; thorace maculis cupreo-flavescentibus; elytris fasciis duabus transversis arcuatis et maculâ baseos cupreo-flavescentibus; fasciâ elytrorum posteriori cum suturâ ad apicem productâ; corpore subtilius pedibusque obscure fuscis.

Long., 5 $\frac{1}{2}$ lig. Larg., 3 lig.

La tête est arrondie, fortement ponctuée, avec une impression en demi-cercle sur le devant de la tête et un enfoncement longitudinal entre les yeux. Elle est d'un cuivreux rougeâtre; les palpes rougeâtres. Les antennes sont moins dilatées que dans le *Ceropria induta*,

et brunes. Le corselet est finement ponctué, transversal, un peu échancré en avant; ses angles antérieurs arrondis et abaissés; il s'élargit latéralement au milieu et se rétrécit un peu en arrière; il est bisinué à sa partie postérieure et offre de chaque côté en arrière un petit enfoncement longitudinal. Le fond de sa couleur est d'un jaune cuivreux, avec deux larges bandes longitudinales et un point de chaque côté d'un rouge bronzé (1). L'écusson est assez petit, presque triangulaire et brunâtre. Les élytres sont rebordées, ovales, un peu sinueuses vers l'extrémité, assez convexes, très-finement ponctuées, avec des stries peu fortes dans lesquelles l'on voit des points enfoncés et serrés; l'angle huméral est assez marqué. La couleur générale des élytres est d'un brun rougeâtre et bronzé, semblable à celui des taches du corselet. Elles offrent chacune une tache d'un jaune cuivreux un peu verdâtre, de forme un peu arrondie à la base près de l'écusson; une bande transversale de même couleur, un peu avant le milieu, n'atteignant pas la suture; cette bande est irrégulière sur ses bords et arquée, ses extrémités sont tournées vers la base; et enfin une autre en arrière qui se coude près de la suture et se prolonge longitudinalement jusqu'à l'extrémité. Le dessous du corps est ponctué, la poitrine noirâtre; l'abdomen, le rebord inférieur des élytres et les pattes d'un brun presque noir.

Cette espèce se trouve dans l'île de Java et dans celle de Bornéo.

5. C. VERSICOLOR.

C. nitidissima, æneo-ferruginea; thorace maculis cupreo-flavescentibus; elytris masculâ ad basim, fasciâ ad medium transversâ et arcuatâ, maculâ longitudinali ad posticam partem propè suturam et alterâ propè marginem ad apicem productis; corpore subtilius pedibusque obscurè fuscis.

Long., $5\frac{1}{2}$ lig, Larg., 3 lig.

La tête, les antennes, le corselet et l'écusson sont comme dans

(1) Ces taches varient dans les différens individus; mais leur disposition est toujours à peu près la même.

l'espèce précédente. Les élytres sont un peu plus élargies, leurs stries un peu plus fortes. Le fond de leur couleur est comme dans le *Festiva*. Elles offrent chacune une tache arrondie à la base près de l'écusson ; une bande transversale vers le milieu, n'atteignant pas tout-à-fait la suture ; cette bande est irrégulière sur ses bords, un peu plus large que dans l'espèce précédente et arquée comme elle ; vers les deux tiers de la longueur de l'élytre, l'on voit une tache longitudinale près de la suture et qui la suit jusqu'à l'extrémité ; vers la même hauteur, prend naissance, près du bord extérieur, une autre ligne qui suit ce bord jusqu'au bout de l'élytre, où elle se confond avec la première. Toutes ces taches sont, comme dans le *Ceropria festiva*, d'un cuivreux éclatant ; mais elles ont ici quelque chose de plus vague et de moins déterminé. Dessous du corps et pattes comme dans le précédent.

Java.

6. C. ERYTHROCTENA.

C. subconvexa, nitida, æneo-fuscescens; elytrorum margine pallidiori; capite pectoreque nigris, ore et antennis obscure ferrugineis; corpore subtus pedibusque ferrugineis, femoribus apice et tibiis basi nigris.

Long., 5 lig. Larg., $2\frac{1}{3}$ lig.

Diaperis erythroctena, in Mus. Dej.

La tête est arrondie, avec une impression en demi-cercle à sa partie antérieure et un enfoncement fortement ponctué entre les yeux. Elle est noire, avec les parties de la bouche et les antennes brunâtres. Le corselet est un peu transversal, presque carré, échancré et rebordé en avant. Les angles antérieurs abaissés, arrondis sur les côtés, un peu rétrécis en arrière où il est bisinué. Il est finement ponctué et offre une petite impression longitudinale de chaque côté en arrière. Il est d'un brun luisant ayant des reflets peu bronzés. L'écusson petit et triangulaire. Les élytres sont ovales, rebordées, un peu convexes et présentent un assez grand nombre de stries longitudinales formées de très-petits points enfoncés et assez serrés ; elles sont d'un brun cuivreux foncé et luisant, avec les bords plus

clairs et un peu irisés. Le dessous du corps est ponctué, rougeâtre, ainsi que le rebord inférieur des élytres. Le dessous de la poitrine est noir; les pattes sont rougeâtres avec l'extrémité des cuisses et la base des jambes noires.

Java. Collection de M. le comte Dejean.

7. C. ROMANDII.

C. elongata, depressa, supra violaceo-nitidissima; capite scutelloque nigro, ore et antennarum articulo primo ferrugineis; antennis nigris subvillosis profundè punctatis; corpore subtilius obscurè ferrugineo, pedibus fuscis.

Long., 5 lig. Larg., $2\frac{1}{4}$ lig.

La bouche est ferrugineuse, avec une bande transversale noire sur le milieu du labre; les articles des antennes, très-fortement ponctué, un peu velus et noirs; les trois premiers lisses, le premier et la base du second ferrugineux; la tête, fortement ponctué, d'un noir luisant à reflet bleuâtre, impressionnée transversalement en avant des yeux. Le corselet, bordé tout autour, plus faiblement en arrière, légèrement ponctué, bisinué postérieurement et présentant à cette partie deux impressions longitudinales, courtes et profondes; sa couleur est un violet brillant avec des reflets métalliques changeant en vert sur les bords. L'écusson presque cordiforme, ponctué sur les bords et d'un noir luisant. Les élytres couvertes de stries profondes que forment de gros points enfoncés; l'intervalle de ces stries est très-finement ponctué. L'angle huméral, lisse et un peu saillant, offre un léger reflet vert métallique; le reste des élytres est de la même couleur que le corselet. Le corps est, en dessous, d'un ferrugineux foncé, avec les pattes plus obscures; tarses légèrement velus, la base des cuisses antérieures un peu rougeâtre.

Du Sénégal. La même espèce a été rapportée de Madagascar par M. Goudot, et fait partie de la collection de M. Bicaud de Romand, à qui nous l'avons dédiée.

GENRE TETRAPHYLLUS, Nob. (1).

ANTENNÆ *sat tenues, ad apicem subito incrassatæ; articulis sex prioribus elongatulis, tenuiusculis subapproximatis; septimo paululum crassiore et brevioris; sequentibus quatuor dilatatis, compressis, subremotis, quorum ultimo rotundato, subovali.*

CORPUS *latum, globosum, nitidum.*

ELYTRA *subtius haud reflexa, subito marginata.*

Les antennes sont assez grêles, moins longues que le corselet, perfoliées à l'extrémité; les six premiers articles sont peu allongés, grêles et serrés; les trois premiers plus courts que les autres; le septième est un peu plus gros et plus court, et les quatre suivans seulement sont élargis, aplatis, un peu lâches; le dernier de ceux-ci est arrondi ou un peu ovale. La tête est élargie en avant; le corselet transversal, fortement échancré à sa partie antérieure, un peu arrondi latéralement, élargi et bisinué en arrière, fortement bordé; l'écusson triangulaire et étroit. Les élytres sont arrondies, très-convexes, fortement bordées, et présentent des stries longitudinales formées de points enfoncés; l'angle huméral est peu saillant. Les pattes, de longueur moyenne, sont mutiques; les tarses élargis, un peu spongieux, ou très-velus en dessous.

(1) Etym. τέτρα, quatre; φύλλον, feuille.

1. T. LATREILLEI.

Pl. 10, fig. 6.

T. rotundatus, globosus, punctatus, nitidissimus; capite æneo lateribus metallicis, cum thorace et elytris, coloribus variè micantibus; ore ferrugineo; antennis fuscis, apice nigricantibus; scutello æneo fuscescente; corpore subtilius pedibusque fuscis; tarsis infra subspongiosis.

Long., $3\frac{1}{2}$ lig. Larg., $2\frac{1}{2}$ lig.

La forme de ce brillant insecte est hémisphérique; sa tête, large en avant et arrondie aux angles, présente à sa partie antérieure un léger sillon transversal, et un petit enfoncement devant chaque œil; elle est bronzée, avec des reflets rouges et bleus sur ses bords; les parties de la bouche sont rougeâtres et les antennes brunes, avec les derniers articles noirâtres. Le corselet est transversal, fortement échancré à sa partie antérieure, ce qui fait paraître ses angles très-avancés; ses côtés sont un peu arrondis et sa partie postérieure élargie et bisinuée; il est bordé latéralement et sur les côtés de sa partie antérieure, très-finement ponctué et d'une belle couleur cuivreuse et irisée. L'écusson est petit, bronzé et un peu noirâtre. Les élytres, de forme arrondie, bombée, sont fortement bordées; leur angle huméral est un peu marqué, et leur surface, très-finement ponctué, présente, en outre, des stries longitudinales de gros points enfoncés et très-écartés; leur couleur est formée de bandes presque longitudinales qui offrent alternativement toutes les couleurs de l'iris; ces couleurs se mêlent sur les bords extérieurs, où elles forment des espèces de demi-cercles. Le dessous du corps est ponctué et brun; les pattes sont de la même couleur et ponctuéées aussi; les tarses, élargis, sont garnis en dessous de poils jaunes très-serrés.

Cette espèce vient de Manille; elle fait partie de la collection de M. Dupont.

2. T. FORMOSUS (1).

T. niger, subnitidus, subtilissimè punctatus; capite lineâ longitudinali profundè impresso; abdomine tenuissimè rugoso, haud punctato; tarsis subtilius ferrugineo-subvillosis; elytris profundè striatis, viridi æneis, nitidis, striâ utriusque ad scutellum abbreviatâ.

Long., $6\frac{1}{2}$ lig. Larg., $4\frac{1}{3}$ lig.

D'un noir peu luisant, la tête et le corselet couverts d'une ponctuation extrêmement légère. La tête, légèrement échancrée en avant, est marquée vers le bord antérieur d'une ligne très-faible et courbée en demi-cercle; une ligne enfoncée, profonde, est placée longitudinalement au milieu, et occupe les deux tiers antérieurs de la longueur de la tête, sans néanmoins toucher le bord de ce côté. Les antennes sont ponctuées et légèrement velues, mais à l'extrémité seulement, c'est-à-dire, dans la partie élargie. Le corselet est court, transversal, profondément échancré en avant, légèrement sinué en arrière, ou plutôt simplement avancé vers l'écusson. Les angles antérieurs sont avancés et assez aigus, les postérieurs sont droits. L'écusson, de forme triangulaire, est légèrement élevé au milieu, et très-faiblement ponctué. Les élytres seules sont d'un vert bronzé assez brillant, variant selon les reflets de la lumière. Huit stries profondes et régulières parcourent chacune d'elles dans toute la longueur, les deux internes (la 4^e à partir du bord externe, puis la 4^e à partir de la suture) se réunissant aux trois quarts de leur longueur vers l'extrémité, puis les deux plus extérieurs beaucoup au-dessous, presque à l'extrémité; enfin, la première, ou la plus voisine de la suture, se réunit tout-à-fait au bout, non pas avec la première en partant du bord externe, mais

(1) Ce bel insecte a cela de commun avec beaucoup d'autres de Madagascar, de différer un peu par le faciès des espèces du même genre. Ainsi que le suivant, il est un peu plus long, ovalaire, au lieu d'être presque hémisphérique, comme les *Tetraphyllus* déjà décrits. Du reste, il en a tous les caractères.

avec une strie tout-à-fait sur ce bord, que nous n'avons pas comprise dans les huit que nous avons énoncées, la première strie externe n'atteignant pas l'extrémité. De plus, un commencement de strie, de la longueur deux fois de l'écusson, se voit de chaque côté de la suture au bout de cet écusson. Toutes les côtes qui séparent les stries sont lisses. On aperçoit seulement des points enfoncés, au nombre de huit environ, dans le milieu de la strie la plus extérieure, tout-à-fait sur le bord externe. L'abdomen est très-légèrement ridé dans le sens de sa longueur, et assez brillant. Les pattes sont très-finement ponctuées, mais les tibias un peu plus fortement. Quelques poils ferrugineux garnissent le dessous des tarses.

Cette belle espèce se trouve à Madagascar.

3. *T. SPLENDIDUS.*

T. niger, subnitidus, punctulatus; antennarum basi piceâ; capite lineâ longitudinali profundè impressa; elytris viridi aut cupreo æneis ad lucem variis, striis longitudinalibus octo.

Long., 3 $\frac{1}{2}$ lig. Larg., 2 $\frac{1}{2}$ lig.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente, mais on la distingue au premier coup d'œil à l'absence de cette strie courte qui est placée dans l'autre de chaque côté de l'écusson. La tête et le corselet sont finement ponctués, mais paraissent cependant l'être un peu plus profondément que dans le précédent. La tête n'est presque pas échancrée. L'extrémité des palpes maxillaires, les deux premiers articles des antennes, et généralement toute la bouche, ont une teinte rougeâtre foncée. Les élytres, comme dans le *Tetraphyllus formosus*, présentent huit stries longitudinales régulières, et celle du bord externe avec ses points enfoncés; mais la courte strie voisine de l'écusson a disparu. Leur couleur est beaucoup plus brillante et prend une belle teinte de rouge cuivreux nuancée de vert émeraude, à mesure qu'on les expose différemment aux rayons de la lumière. Les pattes et le dessous du corps comme dans l'espèce précédente.

Même habitation. De la collection de M. Baccard de Romand. Espèce rapportée, ainsi que la précédente, par M. Goudot.

GENRE PHYMATISOMA, Nob. (1).

ANTENNÆ apice perfoliatæ; articulo basali incrassato, secundo brevissimo, tertio elongato, cæteris triangulis, ultimis quatuor dilatatis.

CORPUS elongatum.

ELYTRA lateribus abdomen obtegentia, apice subsinuata.

PEDES longi, tarsi subdilatatis.

Les antennes sont longues, perfoliées à l'extrémité. Le premier article est gros et renflé; le deuxième très-court; le troisième fort long; les quatrième, cinquième, sixième et septième triangulaires, et les huitième, neuvième, dixième et onzième élargis, et formant une sorte de massue aplatie. La tête est presque arrondie; le corselet est presque carré, très-peu transversal, tronqué en avant, un peu arrondi latéralement, tronqué en arrière; il présente à son milieu un fort enfoncement longitudinal; l'écusson est presque triangulaire, arrondi en arrière. Les élytres sont allongées, elles enveloppent les côtés de l'abdomen, et s'élargissent un peu vers leurs deux tiers postérieurs; elles présentent une petite sinuosité près de leur extrémité; elles sont striées, et offrent vers leur base deux forts tubercules. Les pattes sont très-longues, les tarsi assez peu élargis.

4. P. TUBERCULATA.

P. fusca, thoracis lateribus nigris; elytris æneo-micantibus

(1) Etym. *φυματίον*, tubercule; *σῶμα*, corps.

singulis tuberculis duobus flavis ad basim instructis; corpore subtilis et pedibus nigris; femoribus flavo-maculatis.

Long., $4\frac{1}{3}$ lig. Larg., 2 lig.

Helops tuberculatus, in Mus. Dej.

La tête est un peu arrondie, très-finement ponctuée, avec une impression peu marquée à sa partie antérieure et un enfoncement entre les yeux; elle est brune; les antennes sont aussi de cette couleur. Le corselet est presque carré, très-peu transversal, tronqué et légèrement rebordé en avant, arrondi latéralement, tronqué et rebordé en arrière; il est fortement ponctué et offre à son milieu une ligne longitudinale très-enfoncée; il est d'un brun rougeâtre avec les côtés noirs. L'écusson presque triangulaire, arrondi en arrière et rougeâtre. Les élytres sont allongées, elles enveloppent les côtés de l'abdomen et s'élargissent un peu vers leurs deux tiers postérieurs; elles offrent une petite sinuosité vers leur extrémité et sont couvertes de stries longitudinales assez nombreuses, dans lesquelles l'on voit des petits points enfoncés; celles de ces stries qui sont situées vers le bord extérieur de l'élytre sont beaucoup plus fortes que les autres; leurs intervalles sont très-légèrement rugueux; elles sont d'un brun luisant à reflets cuivreux, et offrent chacune deux gros tubercules de couleur jaune, l'un sur l'angle huméral et l'autre vers le quart de l'élytre. Le dessous du corps est de couleur noire et très-fortement ponctué ainsi que le rebord inférieur des élytres. Les pattes sont longues et grêles; dans la première paire, les cuisses sont jaunes avec leur extrémité noire; dans les suivantes, elles sont noires avec leur base et un anneau près de l'extrémité jaunes.

Cette espèce remarquable vient de Java, et fait partie de la collection de M. le comte Dejean.

NOTA. Nous avons désigné sous les noms d'angle huméral, angle de la base, ou angle interne des élytres, un tubercule anguleux qui se trouve en dedans de l'angle externe, près du bord extérieur et à la base des élytres. Nous n'attachons pas une grande importance à ces dénominations, qui seraient peut-être remplacées avec avantage par celle de tubercule de la base ou basilaire. Ce tubercule est toujours distinct de l'angle externe.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 10.

- Fig. 1. — *Diaperis bipustulata*. — a. L'antenne grossie. b. Le palpe.
 Fig. 2. — *Oplocephala vaccina*. — a. L'antenne. b. Le palpe. c. Tête
 vue par dessus. d. La même, de profil. *Hyman - 1921, p. 246*
 Fig. 3. — *Platydema Duponti*. — a. L'antenne. b. Le palpe.
 Fig. 4. — *Ceropria festiva*. — a. L'antenne. b. Le palpe.
 Fig. 5. — *Hemicera splendens*. — a. L'antenne. b. Le palpe.
 Fig. 6. — *Tetraphyllus Latreillei*. — a. L'antenne.
-

MONOGRAPHIE du genre *Trypethelium*;

Par M. le professeur FÉE.

Nous avons déjà montré ailleurs que la famille des Lichens avait des points de contact nombreux avec quelques familles voisines. Nous avons donné comme exemple l'organisation du thalle des *Collema*, qui paraîtrait en faire des *Nostoch*, et celle du thalle des *Chiodecton*, qui tend à rapprocher des Champignons les espèces qui composent ce genre remarquable; nous allons étudier maintenant un genre curieux qui semble toucher aux Hypoxylées par la structure remarquable des apothèces.

La nature ne fait pas des Champignons, des Lichens ou des Hypoxylées; elle donne naissance à des êtres organisés que nous soumettons ensuite à des méthodes dont ils semblent déjouer toutes les combinaisons. Nous classons et nous nommons, la nature crée et modifie sans avoir égard à l'étroitesse de nos systèmes.

Le genre *Trypethelium* appartient au sous-ordre des Verrucariées de notre méthode lichénographique, et a